

LAUWIN-PLANQUE

La Tourniolle

Le diagnostic de « La Tourniolle » permet de mettre fin à la série de sondages sur l'emprise de la ZAC de Lauwin-Planque. Réalisé du 28 janvier au 11 mai 2010, sur une surface de 21 ha, il a révélé la présence de nombreux vestiges archéologiques. La Communauté d'Agglomération du Douaisis a mené cette opération en ouvrant 44 tranchées et 23 fenêtres.

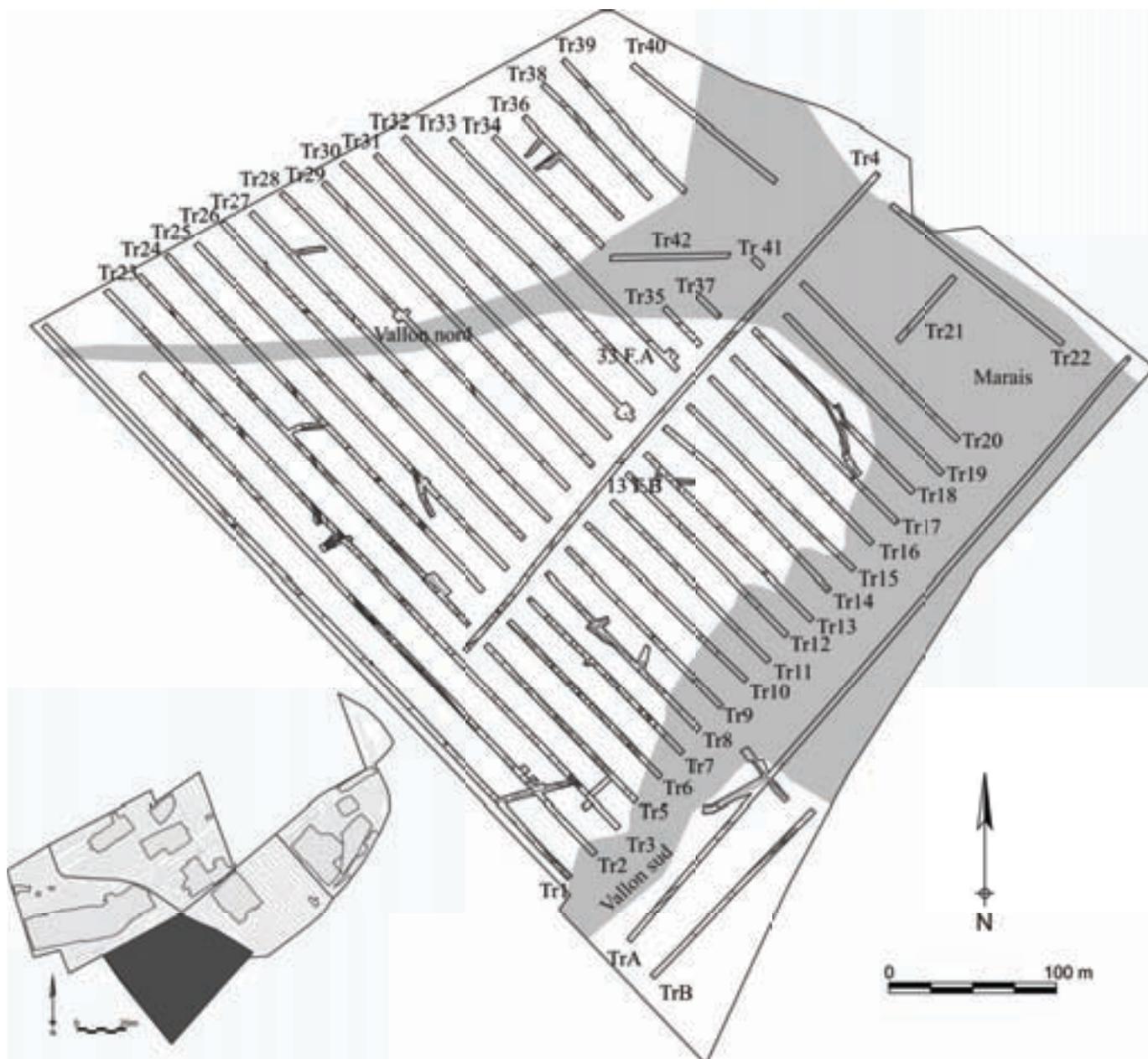
Une étude géomorphologique a mis en évidence un contexte particulier lié aux occupations anciennes. En effet, la zone est située en bas de versant d'un plateau, à l'intersection de trois petits vallons ou ravines.

L'érosion du terrain a contribué à la formation d'une butte centrale et à de grands dépôts de colluvions dans les vallons. D'autre part, un aménagement dans le ma-

rais existant est observé à l'est et au sud ; il date de l'époque gallo-romaine.

Les vestiges archéologiques peuvent être attribués à trois grandes périodes : la période laténienne, la période gallo-romaine et enfin les périodes moderne et contemporaine.

La plus ancienne occupation est repérée sur plusieurs secteurs et se présente sous la forme d'enclos fossoyés. Il s'agit sans doute de plusieurs petites fermes. Cela concerne un enclos rectangulaire au nord, un enclos complet ou en agrafe (selon l'état d'arasement de la zone) au nord-ouest.



LAUWIN-PLANQUE La Tourniolle

Plan général du diagnostic.

La zone située au sud-ouest montre une ou plusieurs occupations laténiennes a priori encloses, qui restent difficiles à appréhender dans le cadre du diagnostic car une ou plusieurs fermes à enclos fossoyé d'époque gallo-romaine s'installent par la suite au même emplacement.

Des fossés liés au siège de Douai de 1710 ont été identifiés. Ils correspondent aux lignes de défense du siège : la circonvallation et la contrevallation. Cette dernière est flanquée d'une redoute triangulaire en forme de

bastion très lisible sur le terrain. Enfin, d'autres fossés reconnus sont présents sur les cadastres napoléoniens de 1830 et correspondent à des limites parcellaires et communales de l'époque.

Toutes ces structures viennent compléter l'ensemble des sites déjà fouillés sur la surface d'aménagement de la ZAC.

Angélique SERGENT

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER

MODERNE

LAUWIN-PLANQUE ZAC Les Hussards

Le gisement protohistorique situé au lieu dit « Les Hussards » et reconnu sur environ 6 ha a fait l'objet de deux campagnes de fouille d'environ 3 ha chacune, en 2009 et en 2010.

L'étude n'étant pas commencée, cette notice est un bref aperçu des découvertes réalisées. Trois grandes périodes sont concernées : l'âge du Bronze, le deuxième âge du Fer et le siège de Douai de 1710.



LAUWIN-PLANQUE ZAC Les Hussards

Fosse de 10 m de long du début du deuxième âge du Fer, photo : CADDAP.

L'âge du Bronze

Cette période est représentée par un cercle funéraire de 17 m de diamètre, mis au jour lors du diagnostic en 2008. Il s'agit du dixième découvert sur la ZAC. Le fossé est profond de 1 m en moyenne et ne présente pas de fosse à crémation centrale.

Le deuxième âge du Fer

Concernant la deuxième occupation, la suite du complexe agro-pastoral du deuxième âge du Fer est dégagée. Le réseau fossoyé, toujours important, est moins dense que dans la partie fouillée en 2009. Un enclos comprenant plusieurs parcelles se détache de l'ensemble fossoyé. Une parcelle, composée de plusieurs greniers sur quatre poteaux, semble dédiée au stockage. Une autre pourrait être liée à l'habitat. En effet, les bâtiments sont de plus grandes dimensions. Ces derniers sont associés à des fosses rectangulaires à parois verticales et fond plat qui peuvent être interprétées comme des silos ou des celliers. Un autre enclos, rectangulaire, est retrouvé. Il s'appuie sur le parcellaire qui se met en place durant cette période.

Une fosse particulière est fouillée. Elle mesure 10 m de long, 1,50 m de large pour 1 m de profondeur. Elle a servi de dépotoir, son comblement supérieur est rempli de faune et de tessons de céramique probablement attribués au début du deuxième âge du Fer.

Une petite nécropole familiale est découverte, composée d'une dizaine de tombes. Deux inhumations d'immatrices, dont la majorité du squelette a disparu, sont associées à des fosses à crémations. Elles se situent sans doute à la fin du IV^e/début du III^e siècle av. J.-C.

Le siège de Douai

Les vestiges découverts sont principalement des foyers et des fosses qui sont similaires à l'ensemble des structures déjà trouvées sur la ZAC.

Emmanuelle LEROY-LANGELIN

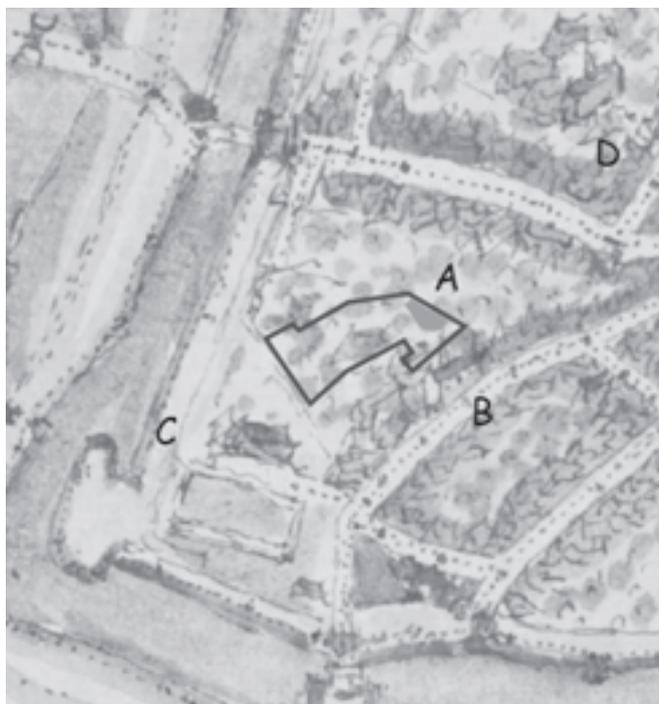


LAUWIN-PLANQUE ZAC Les Hussards
 Plan général.

LE QUESNOY

Boulevard Jeanne d'Arc

Cette opération de diagnostic archéologique a été menée par l'Inrap suite à un projet de construction d'appartements en bordure du Boulevard Jeanne d'Arc, à 300 m à l'ouest du centre-ville. L'emprise générale du diagnostic couvre une superficie totale de 3 202 m². Bien que de surface réduite, le diagnostic a révélé plusieurs phases d'occupation. La plus ancienne est caractérisée par la présence de fosses d'extraction d'argile ayant servi, dans un second temps, de dépotoirs. Ces derniers ont livré du mobilier céramique, associé à des fragments de tuiles plates et attribuable aux XIII^e – XIV^e siècles. À cette phase correspondent également un niveau de limon organique couvrant une bonne partie de l'emprise, ainsi que des niveaux de remblais associés à une dépression (naturelle ?) profonde de près de 4 m. Le mobilier le plus récent de la phase 1 se situe globalement dans le courant du XV^e siècle (étude V. VINCENT, Inrap).



LE QUESNOY Boulevard Jeanne d'Arc

Détail du plan du Quesnoy par Jacques de Deventer (vers 1550-1565) avec superposition restituée de l'emprise du diagnostic. L'aire funéraire est indiquée en A et la chapelle supposée de hôpital des Sœurs Grises en B. En C : localisation hypothétique de l'abbaye Sainte Elisabeth avant le XVI^e siècle, en D : nouvelle implantation de l'abbaye vers la fin du XVI^e siècle (KBR Ms.22.090).

Du point de vue du contexte historique, cette première phase d'occupation pourrait être mise en relation avec le site de l'abbaye Sainte Elisabeth, succédant au XIII^e siècle à un hôpital, et localisée de part et d'autre de l'enceinte médiévale. Confirmant la proximité de constructions, cette occupation médiévale pourrait donc être associée à la partie *intra muros* de l'abbaye. La seconde phase d'occupation, datable du XVI^e siècle, voit la construction d'un petit bâtiment de brique et parement de grès en bordure de la dépression. Ce dernier pourrait correspondre à l'une des constructions visibles à cet endroit sur le plan de Jacques de Deventer (vers 1550-1565) et devrait pouvoir être associé à l'hôpital dépendant du couvent des Conceptionnistes (Sœurs Grises), installé à cet endroit à partir de 1513 sur la propriété de l'abbaye Sainte Elisabeth.

L'une des surprises de ce diagnostic concerne la mise au jour d'une zone cimetériale en bordure d'emprise. Les structures funéraires découvertes se déclinent en une vingtaine de fosses simples à inhumation, une sépulture multiple et une fosse contenant une certaine quantité mélangée d'ossements en connexion ou épars. Les tests effectués dans certaines fosses simples ont révélé des individus adultes, tête au SO, enterrés en pleine terre en position contrainte (étude S. OUDRY, Inrap). Dans la sépulture multiple, les défunts étaient en partie déposés tête-bêche. En l'absence d'étude documentaire et de mobilier associé, il demeure difficile d'interpréter et de dater ce cimetière. Deux hypothèses peuvent être prudemment avancées. La première se base sur la proximité supposée du couvent des Sœurs Grises et une association directe avec l'hôpital dépendant de ce dernier. Selon cette hypothèse, le cimetière daterait globalement du XVI^e – milieu XVII^e siècle. La seconde hypothèse se base quant à elle sur des sépultures liées à l'un des principaux sièges ayant touché la ville du Quesnoy au cours des XVII^e – XVIII^e siècles, et plus spécifiquement ceux de 1712/1793-1794.

Enfin, l'une des dernières occupations de l'emprise concerne l'ouverture d'une importante zone de carrière(s) de sable vers les XVII^e – XVIII^e siècles, devant probablement être mis en relation avec l'une ou l'autre phase de transformation de l'enceinte bastionnée (enceinte de Vauban ?).

Alain HENTON

LILLE

Rue de Jemmapes

Ce diagnostic fait suite à un projet de construction situé en cœur d'îlot dans le quartier Saint-André.

Les opérations archéologiques menées jusqu'ici dans

cette partie du vieux Lille n'ont jamais occasionné de découvertes liées à l'occupation médiévale de ce faubourg attesté dès le premier quart du XIII^e siècle.

La fouille de la « cense des Wetz », à l'emplacement des anciens abattoirs, pouvait faire penser à un secteur encore très rural, cette ferme étant située en marge du faubourg. L'étude documentaire de Christine CERCY montre qu'entre cette cense et la ville, le quartier était peut-être plus densément peuplé. À la fin du XVI^e siècle, entre l'église Saint-André et les murs de la ville, on note un habitat dense le long de la rue principale et deux établissements religieux importants.

Une seule structure médiévale a été découverte lors de ce diagnostic, mais on est ici en cœur d'îlot, loin des voiries le long desquelles étaient sans doute construites les maisons. Le mobilier céramique de la fosse 401 paraît exceptionnel par son abondance et par la forte

proportion de formes complètes. La présence de nombreuses céramiques de table, en particulier de plusieurs objets en céramique très décorée rapproche plus cet ensemble de ceux découverts en contexte urbain que des lots issus de sites ruraux.

La profondeur assez importante de cette fosse médiévale et la présence d'un épais remblai d'époque moderne fait penser que, si cette configuration se retrouve dans tout le quartier, des traces de l'habitat médiéval pourraient être retrouvées sous les constructions postérieures.

Ludovic DEBS

NÉGATIF

LILLE

Rue Saint Bernard

Le projet de construction de nouveaux magasins pour les Archives départementales du Nord a fait l'objet d'une prescription archéologique nécessitant la réalisation d'un diagnostic. Celui-ci a été effectué par le Service archéologique du Conseil Général du Nord les 26 et 27 juillet 2010. L'opération a consisté en la réalisation de 10 tranchées linéaires de longueur variable réparties sur l'ensemble du projet d'aménagement, dont la superficie

couvre 6 485 m². Le diagnostic s'est révélé négatif, ne mettant au jour qu'un limon brun exempt de toute structure archéologique ancienne.

Frédéric LORIDANT
Christine LOUVION
Rodolphe MÉNARD
Diane DUSSEAU

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

LOMME

Rue du Grand But

Le projet d'aménagement d'un « campus » par la société Véolia sur la commune de Lomme au lieu-dit « Rue du Grand But » a occasionné un diagnostic archéologique sur une surface avoisinant les 7 hectares. Au sein des 173 structures relevées au cours de cette opération, deux occupations se distinguent : une première datée des débuts du second âge du Fer (La Tène ancienne) et une seconde datée du II^e siècle de notre ère.

Globalement, le contexte naturel paraît favorable aux implantations humaines : terres limoneuses propices à la culture céréalière et proximité de l'eau. Paradoxalement, si la présence de l'eau a limité les recherches, elle offre a contrario un potentiel de conservation optimal pour les restes organiques.

Une occupation de La Tène ancienne

Essentiellement reconnue dans une seule tranchée, grâce à la présence de mobilier céramique piégé dans le comblement des trous de poteau, sa véritable extension est difficile à cerner. Les éléments constructifs associés à la présence de matériel céramique et de mouture témoignent d'une occupation à vocation domestique. Conscient de la faiblesse de notre échantillon, ces vestiges sont tout de même à considérer dans la compré-

hension de l'évolution de ce terroir depuis les premières traces d'occupation jusqu'aux plus récentes. Les conditions climatiques nous ont empêchés de compléter nos relevés, d'étendre les décapages et de disposer d'informations plus probantes.

Les sites régionaux datés du premier âge du Fer ne sont pas nombreux. Les comparaisons les plus proches et les plus solides sont à rechercher sur le gisement de Dourges (Pas-de-Calais, BLANQUAERT *et al.* 2007) situé à 25 km au sud de notre emprise. Cette occupation constitue l'un des sites régionaux les mieux documentés de par l'étendue de sa surface fouillée. Les plans de bâtiment reconnus sur cette opération concernent surtout des greniers à 4, 6 ou 9 poteaux associés à des fossés d'enclos ainsi qu'à des fosses de stockage. À Lomme, les densités de trous de poteau pourraient se rapporter à ce type de bâtiment.

L'occupation gallo-romaine

La diversité des structures permet d'appréhender une implantation caractérisée, notamment, par des vestiges mobiliers nombreux et variés et des traces de bâtiment et d'enclos. La zone principale au nord de l'emprise évoque l'existence d'un habitat fossoyé daté du II^e siècle de notre

ère qui se matérialise par des fossés larges et profonds. Les nombreux trous de poteau et fragments de *tegula* et d'*imbrex* témoignent aussi de construction à architecture de terre et de bois recouverte de tuiles.

À côté de ces éléments, une structure de crémation a été identifiée et partiellement fouillée au milieu d'autres vestiges. À plus de 150 mètres, vers le sud de l'emprise, une seconde structure semblable a été découverte. La proximité entre l'habitat et ces activités funéraires permet de poser l'hypothèse d'une stricte contemporanéité entre ces événements.

Les premières études menées sur le mobilier concourent à proposer une datation cohérente située dans le courant du II^e siècle de notre ère. La vocation domestique de cette implantation est assurée par la composition des assemblages (vaisselle de table, matériel de mouture et de stockage, verrerie...) et par leurs richesses en quan-

tité comme en qualité. Outre la coexistence d'une production céramique d'origine locale (céramique de tradition gauloise) avec de la vaisselle d'importation régionale voire extra-régionale dans des proportions importantes (près de 6%), nous trouvons aussi dans cet assemblage une anse d'un bassin métallique, de la verrerie et des restes de moule à sel provenant probablement des ateliers situés sur le littoral des Flandres.

Les données collectées ces dernières années dans la périphérie nord-ouest de Lille proviennent exclusivement de diagnostics archéologiques. Pourtant les indices d'une occupation du terroir de la fin du second âge du Fer à l'antiquité tardive sont nombreux et évoquent une forte densité de peuplement dans un secteur compris entre le Becque du Corbeau et la vallée de la Deûle.

Ivan PRAUD

GALLO-ROMAIN

LOOBERGHE

Rue de Cassel

Au dernier trimestre 2010, une fouille réalisée sur la commune de Looberghe, rue de Cassel, a permis de mettre au jour un secteur lié à l'artisanat saunier occupé durant les II^e et III^e siècles de notre ère.

Aucun four à sel proprement dit n'a été découvert sur le site, mais la quantité importante de rejets, tant de godets à sel que d'éléments liés à l'infrastructure même du four (piliers), attestent de la proximité de ce type de structure.

Le réseau organisé de fossés mis au jour au centre du site forme quasiment un enclos quadrangulaire. Ceci montre que les hommes ayant travaillé sur le site ont organisé l'approvisionnement en eau de mer afin d'en extraire le sel. Quelques fosses immédiatement contemporaines et/ou accolées aux fossés peuvent avoir servi à ces fins.

Au nord-est du site, dans un espace bien délimité par d'autres fossés, une série de fosses ayant les mêmes profils et comblements a été mise en évidence. Deux hypothèses pour la fonction de ces fosses peuvent être énoncées : fosses d'extraction d'argile ou stockage d'eau de mer. En effet, l'argile extraite a pu servir à fabriquer les piliers dans les fours ou à luter les parois de ces derniers. Le substrat argileux apparaissant à 0,40 m de profondeur en moyenne, les parois de ces fosses sont imperméables. En plus de ces qualités d'étanchéité, la

proximité de la nappe et du rivage à l'époque antique peut favoriser la conservation de l'eau de mer dans ces structures et ainsi servir de bacs à saumure. Des analyses sur les taux de sodium rencontrés finaliseront probablement ces théories.

Peu d'éléments liés à l'habitat ont été mis en évidence. Trois incinérations éparses sur l'ensemble du site ont été fouillées. Mal conservées, elles témoignent d'une occupation qui diffère de l'occupation artisanale.

Le site est homogène dans sa datation, il semble avoir été créé *ex nihilo* au II^e siècle de notre ère et avoir fonctionné jusqu'au III^e siècle. Aucune occupation antérieure et postérieure (à l'exception de quelques fossés médiévaux et modernes) n'a été découverte.

Les études complémentaires sont en cours de réalisation, celles-ci permettront de préciser certains caractères du site et son environnement.

La fouille de ce site, bien que n'ayant pas apporté d'indices sur les fours de sauniers pour cette période, nous renseigne sur d'autres aspects de cet artisanat. En effet, la quantité de céramique fine et sigillée collectée met l'accent sur les échanges avec la frontière rhénane et les exportations de cette denrée à une époque où la production de sel était contrôlée par les autorités.

Géraldine TEYSSEIRE

MOYEN-ÂGE

LOON-PLAGE

ZAC de la Grande Vacquerie

En préalable à l'aménagement d'un lotissement, une fouille a été réalisée sur deux zones distinctes (3 000 m² au nord et 7 000 m² au sud) sur la commune de Loon-Plage. Cette dernière se situe dans la vallée de

l'Aa, dans la plaine maritime flamande entre Gravelines et Dunkerque, à une altitude constante assez basse (entre 2 et 2,50 m NGF). La ville est installée sur le cordon dunaire fossile et les parcelles concernées par l'in-

tervention se placent juste en limite de ce dernier, le long de la rue François Mitterrand.

Cette fouille a permis de mettre au jour deux occupations médiévales des X^e – XI^e siècles et XIV^e – XV^e siècles.

Une exploitation rurale des X^e – XI^e siècles

Les implantations les plus anciennes au nord se caractérisent par la présence de deux larges bâtiments sur poteaux. De plan rectangulaire, avec des séparations intérieures formant trois vaisseaux distincts, ils se positionnent dans un axe est-ouest et mesurent 20 x 15 m et 15 x 10 m. Ils sont associés chacun à une annexe ou dépendance sur poteaux également (8 poteaux pour une dimension de 8 x 5 m et 10 poteaux pour une dimension de 12 x 7 m), probablement affectée au stockage des denrées agricoles. À proximité de ces bâtiments, d'autres structures fossoyées de la même époque ont été mises au jour.



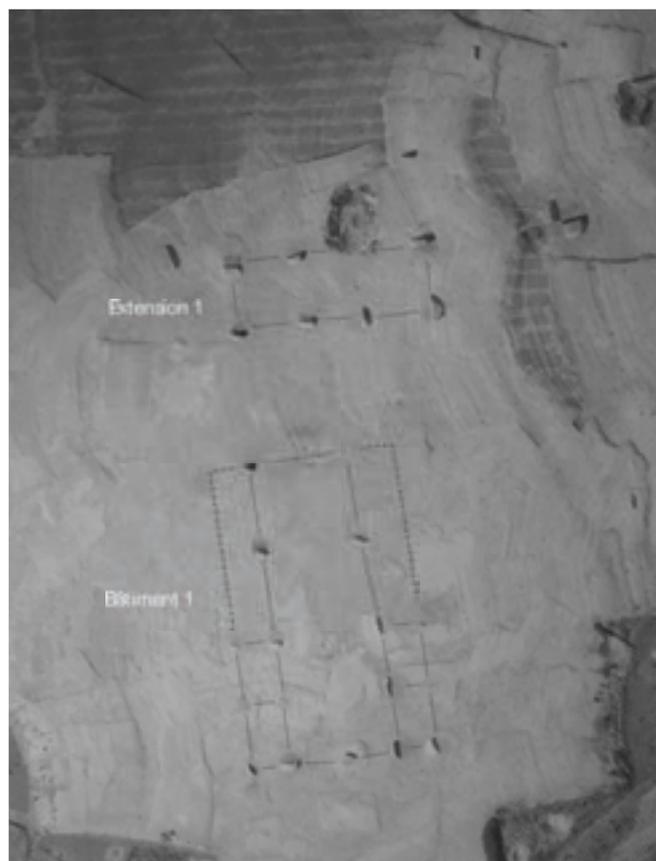
LOON-PLAGE ZAC de la Grande Vacquerie

Vue aérienne du chantier de fouille montrant les deux zones d'investigation le long de la rue François Mitterrand : au nord, une exploitation rurale des X^e – XI^e siècles et au sud une occupation des XIV^e – XV^e siècles, © Thomas Sagory – www.du-ciel.com.

Elles se résument à des fosses de rejet de consommation avec des fragments de céramique (production locale en pâte coquillée), de la faune (coques et coquillages et des indices de pêche) et du petit mobilier métallique, mais également des fossés de drainage (bras d'enclos ?) et de parcellaire (watergangs). Cette configuration n'est pas sans rappeler les découvertes récentes réalisées dans la région de Dunkerque, à Bierne (2004), Saint Georges-sur-l'Aa (2010) et Craywick (2009), mais aussi en Belgique, dans la région de Bruges à St-Andries (2006) et dans la région de Gand à Merelbeke (2007). Il

est à noter la présence d'un cercle fossoyé ininterrompu (0,20 m de large sur 6 m de diamètre) mais dont l'état de conservation est très mauvais (0,10 à 0,20 m de profondeur). Sa datation reste inconnue car son comblement n'a livré aucun mobilier, mais ce type d'implantation n'est pas sans rappeler les structures mises au jour à Tétéghem en 2004 (liées à l'habitat ?) et datées du XII^e siècle.

Toutes ces implantations sont apparues sous un niveau de petits fossés orientés nord-ouest/sud-est de format régulier (10 x 0,7 m) formant un réseau très dense. Ce type de structures pourrait dater de l'époque moderne voire contemporaine et serait lié à un système d'amendement du sol sableux en vue de sa mise en culture.



LOON-PLAGE ZAC de la Grande Vacquerie

Vue aérienne de la zone nord montrant les vestiges du bâtiment 1 et de son extension (dépendance), © Thomas Sagory – www.du-ciel.com.

Une occupation plus tardive des XIV^e – XV^e siècles

La seconde zone de fouille située au sud présente des constructions plus tardives des XIV^e – XV^e siècles implantées à l'intérieur d'un large enclos fossoyé (30 x 45 m). Deux types de bâtiments ont été identifiés : des bâtiments semi-excavés de type « fonds de cabane » avec, parfois, des aménagements intérieurs sur poteaux ou des extensions palissadées et des bâtiments sur sablières basses construits en matériaux périssables. Ces implantations s'organisent autour d'une mare et de quelques restes de maçonneries en briques sableuses de type canalisation. D'autres structures fossoyées se développent autour mais leurs fonctions restent à définir (artisanat, stockage...). La présence de petits che-

naux marins sur le site, comblés naturellement, atteste des changements rapides du contexte géologique à ces époques. Leur étude permettra de mieux comprendre

l'évolution du paysage pour ces installations anciennes.

Samuel DESOUTTER

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

MARCO-EN-BARŒUL

Rue du Pavé Stratégique et rue Ducroquet

Une opération de diagnostic archéologique a été programmée sur une parcelle de 35 700 m² dont seulement 26 394 m² étaient accessibles. Onze tranchées ont été réalisées.

Le projet est situé dans une zone où ont déjà eu lieu plusieurs opérations archéologiques mettant en évidence une occupation importante aux époques protohistorique et gallo-romaine. En particulier, le terrain jouxte le site du Cheval Blanc sur les communes de Marcq-en-Barœul et Bondues où Benoît LERICHE avait mis au jour des enclos de La Tène D1-D2, des traces d'habitat et des tombes à incinération. L'occupation de ce secteur semble durer jusqu'au II^e siècle de notre ère.

Un cimetière mérovingien a également été découvert dans ce secteur.

Malgré d'importantes perturbations récentes (dépôts de terre, terrassements), l'emprise a livré les traces d'une occupation débutant à La Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne, un fossé gallo-romain et une occupation des X^e – XI^e siècles.

Le site protohistorique est constitué d'au moins un enclos, de fosses, poteaux et fossés. Une des fosses s'est révélée être un silo contenant encore de nombreuses graines carbonisées. Il est vraisemblable que l'on ait affaire à une ou plusieurs fermes dont l'organisation reste à préciser.

La période gallo-romaine est représentée par un fossé qui pourrait appartenir au réseau parcellaire.

Le site médiéval comprend un fossé important qui pourrait appartenir à un enclos, des trous de poteaux et des fosses dont une au moins est probablement un silo. Sa datation des X^e – XI^e siècles en fait l'un des rares sites ruraux de la fin de l'époque carolingienne découverts dans le secteur lillois.

Ces sites apparaissent complémentaires des opérations déjà réalisées sur le secteur, aucun site des X^e – XI^e siècles n'ayant été jusqu'ici fouillé ou même repéré en diagnostic.

Ludovic DEBS

MARLY

Derrière le Château, ancien site Marly Industrie Rhône

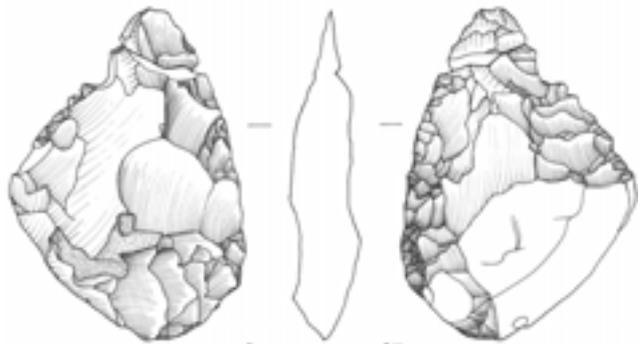
Le diagnostic archéologique réalisé à Marly sur un peu plus de 5 ha au lieu-dit « Derrière le Château » sur l'ancien site « Marly Industrie Rhône » a permis de mettre en évidence des silex taillés de la Préhistoire ancienne associés à une stratigraphie quaternaire attribuée au Weichsélien.

D'un point de vue général et quand elle n'a pas été détruite ou encore masquée par des remblais importants, la couverture limoneuse quaternaire dans la zone géographique sondée est continue et son épaisseur atteint quelques mètres sur le versant pour dépasser 5,40 m en bas de versant (limite technique de la pelle hydraulique utilisée).

Dans le détail et de manière cumulative, le bilan sédimentaire local peut être décrit comme suit : la partie supérieure de la stratigraphie présente tous les aspects d'un sol brun holocène : horizon A (terre végétale peut-être anciennement labourée) et l'horizon Bt de sol brun lessivé (limon argileux orangé à structure prismatique) qui s'est développé sur des loëss. Sous ce sol actuel, un gley discret a ponctuellement été observé dans le SP 7 (ailleurs il a dû être détruit lors des prélèvements de matériaux pour la briqueterie) ; il peut probablement être corrélé à l'horizon à langues de Nagelbeek. Il sur-

monte les loëss beiges carbonatés à poupees de loëss passant à des limons décarbonatés à structure fine et poreuse du Pléniglaciaire supérieur Weichsélien. Cet ensemble surmonte un limon argileux orangé à structure lamellaire pouvant correspondre au Pléniglaciaire moyen Weichsélien et passant progressivement à un limon argileux brun lui aussi à structure lamellaire corrélé avec le limon brun feuilleté du Pléniglaciaire inférieur Weichsélien. Dessous, on observe un petit dépôt sablo-limoneux jaunâtre festonné qui surmonte un limon très argileux rougeâtre. Enfin, apparaît une « nappe » de graviers, cailloux et blocs de silex géoliffractés liés par une matrice de sable argileux roux et verdâtre ; très souvent traversée d'injection de craie en purée (« presle ») passant petit à petit à de la craie en blocs puis à de la craie massive. La stratigraphie observée ici montre donc les grandes phases chronologiques du Weichsélien mais, semble-t-il, avec une déformation et une érosion dues au versant marqué. Cette séquence weichsélienne repose probablement sur une terrasse remaniée.

Les quatre artefacts lithiques découverts montrent des états de surface très différents et des origines stratigraphiques elles aussi différentes, ces observations ne plaident pas pour une occupation unique et homogène.



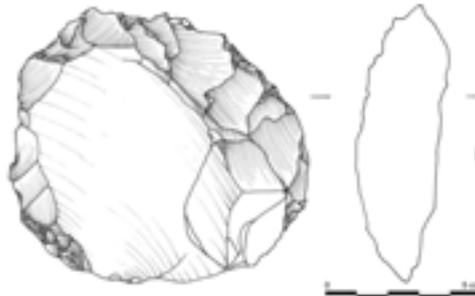
Artefact n°1



Artefact n°2



Artefact n°3



Artefact n°4

MARLY Derrière le Château, ancien site Marly Industrie Rhône

artefacts lithiques, légende dans le texte, dessins J. Lantoin

L'artefact 1, un biface plano-convexe à patine vermiculée profonde, très affecté par le gel, provient des loëss carbonatés du Pléniglaciaire supérieur, il est clairement remanié. Les pièces n°2 et 3, des éclats, appartiennent à des horizons a priori différents mais corrélables avec le Pléniglaciaire moyen ; elles semblent assez fraîches et un déplacement assez restreint est envisageable. La pièce n°4, un nucléus Levallois à éclat préférentiel provient d'un horizon sablo-limoneux à la base de la strati-

graphie weichsélienne ; malgré une légère patine différentielle, la pièce est fraîche et un déplacement restreint est encore une fois envisagé.

Les vestiges sont concentrés sur une zone d'environ 1 000 m² localisée dans la partie N-E du projet destinée à devenir un espace public paysagé.

Philippe FERAY

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

CONTEMPORAIN

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Le Lazaro

La construction d'un lotissement par la société Marrelimmo sur le territoire de la commune de Marquette-lez-Lille, a donné lieu à un diagnostic d'archéologie préventive engagé le 1^{er} février 2010 par l'Inrap. L'emprise du projet se situe au lieu dit « Le Lazaro », en bordure de la rue de Menin. Elle couvre une surface totale de 65 274 m². Seize tranchées de longueurs variables espacées d'environ 20 m ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage de 2 m. Au final, cette opération de diagnostic qui s'inscrit dans un contexte archéologique particulièrement sensible, a

permis de mettre en évidence des vestiges de parcelles qui demeurent mal datés au vu de la faible quantité de matériel mis au jour dans les fossés. Les quelques tessons de céramique qu'ils ont livrés appartiennent toutefois aux époques protohistoriques et gallo-romaines. Lors de la réalisation des sondages, nous avons également mis au jour les restes d'un moulin à vent ainsi qu'un bâtiment, tous deux présents sur le plan cadastral napoléonien.

Julien RAPPASSE

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Lommelet

La construction d'une extension des bâtiments de l'EPSM de la commune de Marquette-lez-Lille a donné lieu à un diagnostic d'archéologie préventive engagé le 20 juillet 2010 par l'Inrap. L'emprise du projet se situe au lieu-dit « Lommelet », à l'intérieur de l'enceinte de l'Établissement Public de la Santé Mentale. Elle couvre une surface totale de 29 630,37 m² sur lesquels 13 tranchées ainsi que des extensions ont été réalisées. Ces

sondages ont permis de mettre au jour 59 occurrences. Pour une grande majorité, il s'agit de segments de fossés et de fosses d'époques récentes. En ce qui concerne les périodes plus anciennes, il s'agit d'un fossé d'époque médiévale ainsi qu'un enclos parcellaire daté de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C.

Julien RAPPASSE

MÉRIGNIES

Route de Valenciennes

Un diagnostic archéologique a été réalisé au long de la D 549 ou Route de Valenciennes sur le territoire de la commune de Mérignies, suite au dépôt de permis de construire d'une station d'épuration de l'usine d'embouteillage de la Source Louise. Ce diagnostic archéologique d'une surface de 35 027 m² se situe sur une parcelle voisine du golf de la Pévèle, dont le diagnostic, qui avait débuté en 2005, a permis de découvrir plusieurs sites gallo-romains dont une grande *villa* et deux habitats périphériques.

Au total, ce sont 6 structures archéologiques qui ont pu être mises en évidence dont deux seulement sont datables du haut Moyen-Âge, d'après quelques rares tessons de céramique à pâte sableuse dure et à dégraissant

de tuile concassée. Notons que l'une de ces structures, un puits, a livré vers - 3,50 mètres sous le niveau du sol actuel de nombreux éléments en bois (chêne ?) assemblés par chevillage.

Ce que nous apprenons ici c'est qu'aux deux sites gallo-romains avérés, qui ont été fouillés récemment, succède une occupation du haut Moyen-Âge. De cette occupation nous n'avons que des traces ténues : une fosse et un puits distants entre eux de près de 150 mètres, ce qui semble indiquer qu'un site de cette période doit se trouver proche de la parcelle diagnostiquée mais ne se situe pas sur celle-ci.

Virginie THOQUENNE

MÉTEREN

Rue de l'Haeghe Doome

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en avril 2010 à l'emplacement d'un projet de lotissement couvrant une surface de 64 906 m² sur la commune de Méteren. Treize tranchées ont été réalisées sur l'ensemble du projet ouvrant environ 12,19% de la surface générale.

Elles ont permis de mettre en évidence une occupation du second âge du Fer/gallo-romain précoce de type habitat rural. Elle se situe, en partie, dans l'angle sud-ouest de la zone d'intervention mais se développe très probablement hors emprise vers le sud /sud-ouest. Elle est marquée par la présence de deux petits bâtiments sur poteaux de type grenier (4 et 5 poteaux) associés à des fosses et des fossés qui semblent organiser l'espace. D'autres structures fossoyées de type fosses de rejet pourraient se développer autour de ces bâtiments. Aucun plan d'enclos n'a pu être mis clairement en évidence même si deux fossés semblent bien délimiter cette oc-

cupation. Toutes ces structures n'ont livré, malheureusement, que très peu de mobilier archéologique ce qui est probablement dû à leur état de conservation plutôt mauvais.

Un réseau dense de fossés de drainage et de limites parcellaires d'origine médiévale (bas Moyen-Âge perdu-rant probablement à l'époque moderne) a été également mis au jour. Il est associé à quelques fosses de rejet. Le matériel archéologique livré reste assez commun et très fragmentaire. Seul un fossé a livré une pièce hors norme : une monnaie royale en argent de type gros tournois du XIII^e siècle. Il est à noter également que la zone d'intervention est très perturbée par de nombreux impacts d'obus et autres implantations liées à la première guerre mondiale.

Samuel DESOUTTER

MONS-EN-BARŒUL**Rue Paul Milliez**

Le projet de construction d'un ensemble de logements semi-collectifs et individuels sur une surface totalisant 9 480 m² à Mons-en-Barœul à proximité du fort Macdonald (1878-1880) et du lieu de découverte d'une structure fossoyée laténienne, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique (13-14 décembre 2010). La partie accessible du terrain s'est révélée fortement perturbée, à l'est, par l'exploitation d'une briqueterie (XIX^e siècle) et, à l'ouest, par un ouvrage annexe du fort

constitué d'une levée de terre englobant un petit édifice maçonné (le « Petit Fort »). Encore visible au début des années 1970, le bâtiment est apparu, après décapage ponctuel, complètement ruiné (voûtes effondrées, murs en partie dérasés, façade antérieure disparue).

Ludovic NOTTE
Carole QUÉREL

MOUVAUX
ZAC Centre Ville

Une opération de diagnostic archéologique a été programmée sur une parcelle de 22 868 m² dont seulement 14 224 m² étaient accessibles. Dix-huit tranchées ont été réalisées.

Le projet intervient dans une commune vierge de toute opération archéologique. Il est situé entre le centre ville ancien et un lieu dit « la Motte », dans une zone de

cultures et de pâtures au début du XIX^e siècle.

Ce secteur n'est visiblement urbanisé que dans la seconde moitié du XX^e siècle avec la création d'un stade. La seule trace humaine antérieure relevée est un fossé daté du XVIII^e siècle.

Ludovic DEBS

NOYELLES-LÈS-SECLIN
Rue du Mont de Templemars

Un projet de construction de locaux destinés à des entreprises artisanales est à l'origine d'une prescription de diagnostic sur la commune de Noyelles-lès-Seclin. Le terrain, d'une superficie de 13 975 m², est localisé à l'angle de la route départementale n°147 et de la rue du Mont de Templemars, en bordure ouest de la zone industrielle de Seclin.

Bien que localisée au minimum à 250 mètres au nord de l'emprise des fouilles de l'occupation gallo-romaine

mise au jour sur le site de la société Atos (L. BLONDIAU, Inrap, 2008 et 2009), le diagnostic s'est révélé totalement négatif.

Les tranchées ont rencontré sur la quasi-totalité de l'emprise des remblais d'épaisseur parfois supérieure au mètre laissant supposer que le terrain avait également subi au préalable un décaissement.

Jennifer LANTOINE

ORCHIES
Rue de la Poterne

La société Norévie poursuit son programme de construction de logements collectifs et individuels à Orchies, rue de la Poterne (lieu-dit « Le Carnoy »), projet qui couvrira à terme une superficie totale d'environ 10 ha. Une seconde tranche de travaux concerne une emprise d'environ 21 000 m² située dans le prolongement de la première tranche, en cours d'achèvement, qui avait fait l'objet d'un diagnostic (négatif) en décembre 2007. La nature, la localisation et l'importance des travaux envisagés étant susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, un diagnostic a été réalisé les 3,

4 et 5 mai 2010 sur cette nouvelle emprise par la Communauté d'Agglomération du Douaisis par convention de collaboration avec l'Inrap. Quinze tranchées avec localement des extensions ont été ouvertes à la pelle mécanique (godet de 3 m de large) totalisant 845 m linéaires, soit environ 2 600 m², c'est-à-dire 12,4 % de la surface des parcelles concernées par cette seconde tranche.

La rue de la Poterne tient son nom de l'une des cinq portes d'entrée des anciennes fortifications de la ville. Au bas Moyen-Âge, Orchies était en effet dotée d'un système défensif constitué par une double enceinte : la pre-

mière comprenait le rempart dont la construction débuta en 1414, et la seconde était constituée par un fossé dit « de seconde enceinte » creusé à environ 200 m de la première. Cette seconde enceinte possédait également des portes dites « portes avancées ». Ces fortifications furent démantelées à partir de 1826. Le site se trouve en bordure extérieure du fossé de seconde enceinte dont le tracé est localement perceptible dans le parcellaire.

Le diagnostic a mis en évidence une occupation antique d'ampleur très limitée (2 fossés avec une entrée,

2 fosses sans fonction particulières) située à l'écart de tout habitat (le mobilier se résume à quelques fragments de *tegulæ* piégés dans le remplissage des structures). Il a permis également de préciser l'emplacement du fossé de seconde enceinte de la ville, abandonné dans les dernières décennies du XIX^e siècle et qui a servi de décharge publique jusqu'au moins la fin des années 1920.

Christian SÉVERIN

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

ORCHIES

ZAC de la Carrière Dorée

L'aménagement de la deuxième tranche de la ZAC de la Carrière Dorée à Orchies a donné lieu à une opération de fouilles archéologiques préventives. Menée du 12 avril au 13 août 2010 par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, elle nécessita le décapage de près de

17 800 m² et permit l'identification de 798 structures réparties sur quatre principales périodes chronologiques. Ces vestiges ont été mis au jour après l'enlèvement de 0,60 à 0,70 m de terre arable.



ORCHIES ZAC de la Carrière Dorée

Plan d'ensemble de la villa.

Les résultats de cette fouille ont pu être confrontés à ceux de l'opération réalisée en 2006 par la Communauté d'Agglomération du Douaisis sur la tranche 1 de l'aménagement de la ZAC, de l'autre côté de la RD 938. La suite de la *villa* gallo-romaine, dont la partie résidentielle avait été mise au jour il y a 4 ans, a donc été repérée dans la continuité des structures premièrement identifiées. Ce sont ici les différents aménagements de la *pars rustica* qui ont été fouillés. Parmi les plus précoces, datés de la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C., un bâtiment sur ossature de bois de plan rectangulaire a été identifié, à l'intérieur duquel une structure excavée de type cellier était creusée. Trois autres fosses du même type ont été repérées à proximité, parallèlement au bâtiment. Le tout s'inscrit à l'intérieur d'un premier enclos quadrangulaire délimité par des fossés. L'apogée de la *villa* a eu lieu dans la seconde moitié du I^{er} siècle et est notamment matérialisé par l'installation de deux bâtiments rectangulaires. Le premier, de 16 m de largeur, reprend le plan du bâtiment antérieur sur poteaux et possède des fondations maçonnées au niveau de ses angles et de l'emplacement de certains de ses poteaux (fragments de tuile et moellons de calcaire carbonifère). Le second bâtiment (30 x 16 m) a été identifié grâce à ses fondations filantes composées uniformément de fragments de tuile. De plus, trois bâtiments sur poteaux, une mare, deux chemins en fragments de tuile, des fosses de rejet et une plaque foyère (hors enclos) ont été attribués à cette phase d'occupation de la *villa* dont la superficie s'agrandit pour atteindre un maximum de 2,2 ha. Grâce aux es-

tampilles repérées sur plusieurs fragments de tuile (CAVITITICAE) et aux prospections pédestres effectuées dans les environs, on sait que c'est dans le dépotoir de l'un des ateliers de tuiliers du Pays de Pévèle (dont les argiles sont propices) situé à Bouvignies, à 3 km au sud du site, que les bâtisseurs de la *villa* d'Orchies se sont procuré la matière première des fondations des bâtiments principaux.

La rareté des aménagements constatée au II^e siècle de notre ère démontre le déclin des activités du domaine agricole. Seule une occupation sporadique a été constatée au sud-ouest de l'enclos et aux abords du bâtiment sur fondations de tuile.

C'est au nord du site qu'ont été repérées les quelques traces d'occupation succédant à l'abandon définitif de la *villa*. Quatre fosses, deux fossés et une concentration de trous de poteaux matérialisent les lambeaux d'une installation agricole carolingienne. Un bâtiment à structure de bois a été identifié ; ses dimensions (11 x 10,5 m) et son orientation (N-S) sont semblables à celles du bâtiment sur poteaux à trois nefs mis au jour au nord-est de la tranche 1 mais daté du XII^e siècle. Ce dernier pourrait être contemporain des quatre fosses du X^e au XII^e siècle identifiées sur la tranche 2. Enfin, des fossés larges (jusqu'à 5 m) et profonds (2 m) retrouvés en 2010 font écho à ceux de la tranche 1 et forment le parcellaire de l'époque Moderne dont la trame a été retrouvée à l'identique sur les cadastres de 1817 et de 1874.

Sylvain ROBELOT

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

PECQUENCOURT ZAC Barrois

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent envisage, sur les territoires de Pecquencourt et de Montigny-en-Ostrevent, la création d'une zone d'aménagement concerté sur des espaces libérés par l'arrêt de l'activité minière (fosse Barrois) et sur des parcelles agricoles voisines. L'emprise de la future ZAC Barrois avoisine une centaine d'hectares. La partie sud au passé industriel plus marqué, remblayée avec du schiste, n'est pas concernée par le diagnostic, seuls les secteurs les plus épargnés soit près de 40 hectares laissés en jachères ou cultivés, tous situés sur le territoire de Pecquencourt, font l'objet d'une mesure de prescription archéologique.

L'opération de diagnostic, par convention avec l'Inrap, a été confiée à la Communauté d'Agglomération du Douaisis et s'est déroulée en deux tranches d'environ 20 hectares chacune ; du 1^{er} mars au 30 avril 2010 puis du 19 juillet au 03 septembre 2010.

Les terrains sondés se situent dans la basse vallée de la Scarpe, zone peu renseignée par l'archéologie préventive. Le secteur exploré, que l'on retrouve sous le toponyme « Bois de la Chaussée » sur le plan cadas-

tral napoléonien de 1814, est compris entre l'actuel bois de Montigny (à l'ouest) et le Marais de la Tourberie au nord. Un petit fossé d'origine médiévale « le Bouchard » (première mention écrite en 1242) borde les parcelles au nord, il matérialisait autrefois la limite entre l'exploitation tourbière de l'Abbaye d'Anchin et l'espace forestier. Depuis quelques années, l'axe routier de Douai-Valenciennes A21 sépare ces deux zones. Le diagnostic archéologique s'est déroulé en orientant les tranchées pour faciliter le renvoi des espèces amphibiennes vers les zones humides.

La difficulté majeure du site a résidé en la mauvaise lisibilité du terrain relative à sa situation géographique et à son évolution. En effet, les parcelles diagnostiquées se situent dans un contexte environnemental humide (mares temporaires ou permanentes), de fossés et de fourrés de saules à quoi il faut ajouter la nature sableuse du sédiment. La zone est boisée au moins depuis le XII^e siècle (première mention écrite 1168) jusqu'après 1814. En 1858, le bois ne figure plus sur le plan cadastral.



PECQUENCOURT ZAC Barrois

Organisation spatiale de la zone prescrite. Altimétrie, microtopographie et secteurs archéologiques, DAO J. Lecry, S. Rorive, E. Vernalde.



PECQUENCOURT ZAC Barrois

Tr 69 ensemble de fosses et de trous de poteaux, photo : CADDAP.

La surface décapée s'élève à 40 451 m² soit 11% de la surface accessible qui s'élevait à 367 711 m². Les surfaces ont été traitées en deux phases (tranche I et tranche II) respectivement de 177 329 m² et de

190 382 m². Il a été effectué 101 tranchées : 68 tranchées pour la tranche I et 10 fenêtres et 10 sondages. Les 43 tranchées de la seconde phase de diagnostic ont été réalisées à l'aide d'un godet de 3 mètres de largeur et ont été complétées par 14 fenêtres et 4 sondages.

Les vestiges exhumés et les structures archéologiques identifiées couvrent la Préhistoire, la Protohistoire et l'Antiquité. Le second âge du Fer et le Haut-Empire sont les périodes les mieux représentées. Les vestiges se répartissent globalement en 9 secteurs d'emprise et de densité variées :

- au nord-ouest : les secteurs 1 (tranchées 69 à 72 et fenêtres 1B à 5B) et 2 (tranchées 1 à 5) où se développe une vaste zone d'occupation gallo-romaine (fosses, réseau fossoyé, plusieurs zones d'épandage de tuiles, incinérations). Quelques structures protohistoriques (fossés et une incinération) y ont été découvertes ;
- au nord-est (secteur 3 : tranchées 25 à 30) ; où un ancien talweg a préserver des structures et/ou du mo-

bilier protohistorique (âge du Bronze, La Tène ancienne) et gallo-romain ;

- au nord-est dans l'angle de l'emprise (secteur 4 : Tr 59 à 61) ont été découverts des vestiges de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C. (un niveau de sol en *tegulae*), un fossé et une mare ainsi qu'une incinération (tr. 59) ;
- à l'ouest, le secteur 5 se développe du nord au sud et concerne la partie médiane des tranchées 69 à 90, les fenêtres 5B à 8B et les sondages 1B et 2B. Un probable chemin antique y a été relevé sur près de 300 m de long ;
- au centre-est, le secteur 6 concerne un ensemble d'une quinzaine de structures rectangulaires dont la fonction et la datation n'ont pu être déterminées faute de mobilier archéologique ;
- au sud, les secteurs 7 et 8, de faible extension jouxtant une mare permanente ou régulièrement immergés lors de la formation d'une mare temporaire (secteur 9) où quelques aménagements antiques ont été identifiés.



PECQUENCOURT ZAC Barrois

Vase de l'âge du Bronze, photo : CADDAP.

La bordure septentrionale du chantier (secteurs 1 à 4) concentre les découvertes. La localisation des secteurs archéologiques reflète l'histoire érosive des lieux et met en avant le rôle important qu'a eu l'organisation spatiale de cette zone naturelle. En effet, la microtopographie et l'altimétrie montrent que l'emprise est découpée en petits systèmes hydrogéologiques. Plusieurs petites dépressions, alignées d'est en ouest et occupées par une mare plus ou moins pérenne, sont à la tête d'échancures

parallèles permettant l'écoulement des trop-pleins hivernaux vers le marais, au nord. L'érosion des parties hautes est plus marquée et seules les zones basses sont conservées.



PECQUENCOURT ZAC Barrois

Petit gobelet de La Tène ancienne, photo : CADDAP.

Bien qu'aucune structure n'ait été clairement définie sur le site, les 180 pièces lithiques récoltées (nucleus à lames ou à lamelles, grattoirs sur lame, racloirs, lame à dos abattu, fragments de haches polies) témoignent d'une fréquentation du site durant le Néolithique.

Une quarantaine de tessons appartenant à une même céramique présentant un décor composé d'un cordon horizontal et d'un motif incisé en arêtes de poisson combiné à une forme tronconique légèrement évasée ont été recueillis sans que l'on puisse les associer à une structure archéologique. On peut supposer que celle-ci est de nature funéraire. L'attribution chronologique précise de la céramique est délicate. L'exemplaire pourrait appartenir à un groupe de l'âge du Bronze ancien I ou Bronze moyen II.

Les périodes laténiennes et gallo-romaines sont mieux caractérisées. Une zone d'habitat du second âge du Fer a été identifiée. Les entités archéologiques dégagées (2 fosses, 2 incinérations, des trous de poteaux dont certains dessinent le plan d'un petit bâtiment et une vaste dépression naturelle comblée de rejets domestiques) ont en particulier livré un important mobilier céramique. 26 kg de tessons ont été rassemblés, 77 % proviennent de la zone utilisée comme dépotoir. Au moins quatre niveaux y ont été relevés, certains se révélant, à des degrés différents, riches en mobilier. Un échantillonnage des tessons se montant à 8 kg a été étudié et met en évidence une occupation de La Tène ancienne. L'extension présumée de cette zone avoisine les 800 m².

Le mobilier céramique recueilli, daté entre 450 - 400 av. J.-C., est remarquable tant par sa quantité que par la diversité des formes. Ce lot est exceptionnel pour la période et pour cette zone géographique. Pecquencourt offre une rare opportunité de fouiller, sur une telle étendue associée à une zone d'habitat, des niveaux stratifiés riches en mobilier céramique et, notamment, de constituer ainsi un référentiel d'intérêt régional.

L'occupation gallo-romaine est caractérisée essentiellement par de nombreux fossés et fosses, 2 silos, 11 incinérations, une mare, un « bassin », 3 niveaux de sol, une probable voirie antique (voire peut-être deux). Le matériel céramique exhumé date l'ensemble essentiellement de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C. même si de manière très sporadique (par exemple, une incinération ayant livré un petit gobelet) du mobilier de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. a été identifié. Probablement dévolu à un usage agro-pastoral, un niveau de sol d'une sur-

face maximale de 120 m² est constitué par un épandage de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* parfois associées à des blocs de grès (bases de poteaux ?). À moins de 8 mètres de là, dans la même tranchée, une autre zone riche en fragments de *tegulae* et d'*imbrices* a été suivie sur environ 13 mètres.

Les vestiges concernent une partie des terrains limitée à la frange nord de l'emprise diagnostiquée. Les parcelles étant bordées au nord par l'actuelle rocade, il y a tout lieu de penser que les occupations protohistoriques et antiques devaient se poursuivre de ce côté.

Le site de Pecquencourt ZAC Barrois présente d'ores et déjà un intérêt indéniable pour la connaissance de l'implantation humaine et de ses modalités dans un contexte environnemental encore mal connu du point de vue archéologique.

Sylvie RORIVE

PALÉOLITHIQUE

PROVILLE Le Bois Chenu

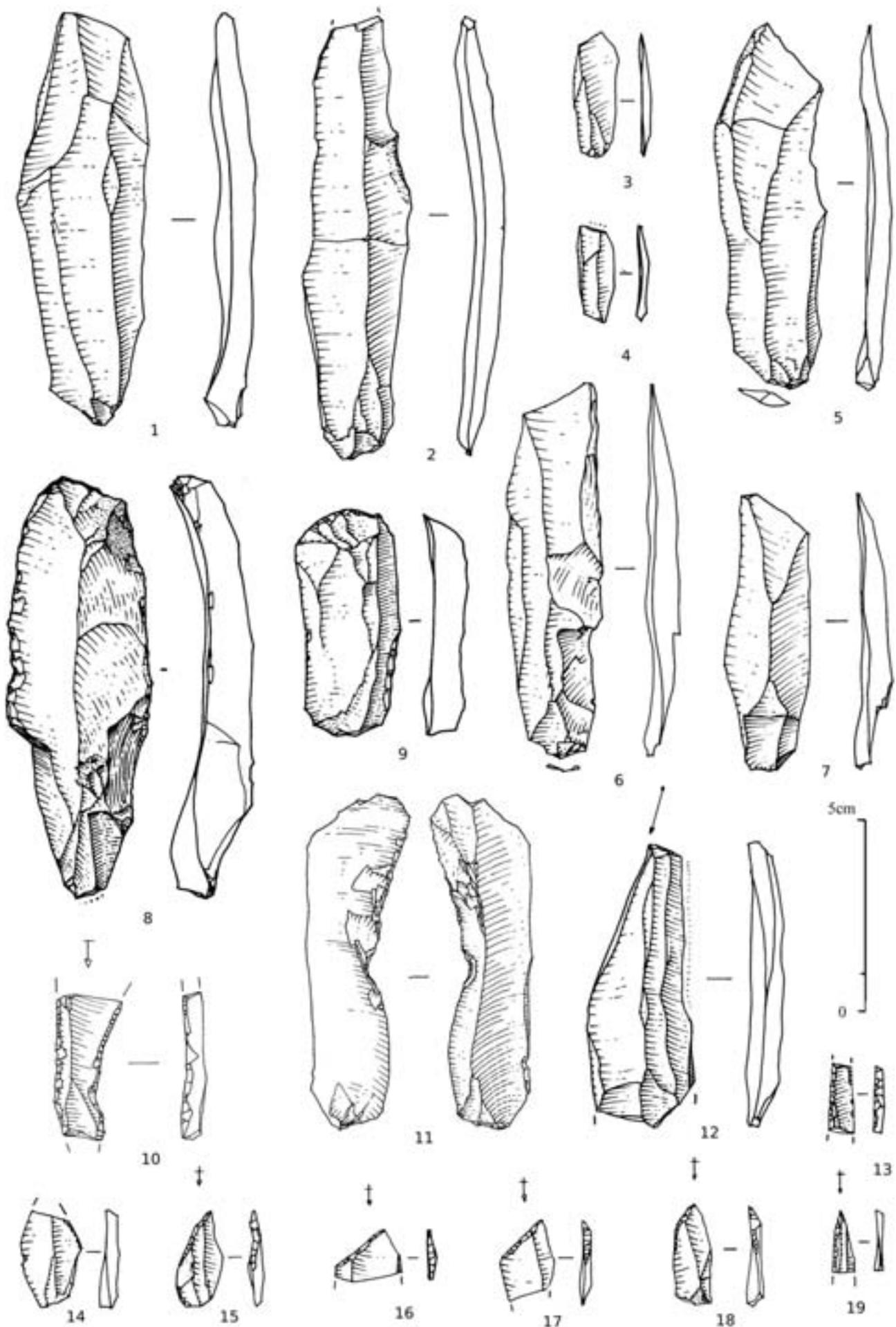
Le site du « Bois Chenu » a fait l'objet d'une seconde campagne de fouille programmée en 2010. Rappelons que des prospections pédestres, effectuées à la fin des années 60, avaient permis de rassembler un ensemble lithique particulièrement homogène sur le plan technologique, sur une parcelle située au contact immédiat de la plaine humide de l'Escaut. La série de surface a été réunie en 2008. Son étude a permis une attribution au Paléolithique supérieur final et plus précisément au faciès Belloisien, aujourd'hui associé à l'Épi-Ahrensbourgien. Cette tradition technique apparaît durant le Dryas récent et se perpétue jusqu'au début du Préboréal (10 300 – 9 700 BP). L'état des recherches concernant les peuplements tardiglaciaires dans le Nord-ouest de l'Europe met en évidence la très faible représentation des sites attribuables à cette époque dans le nord de la France en comparaison avec les régions situées dans le bassin parisien, dans le sud de l'Angleterre ou dans le nord de l'Allemagne. Dans ce contexte, le gisement de Provville revêtait un intérêt évident. Une courte campagne de sondages en 2008, sur une parcelle située à moins de 300 m des lieux de ramassages des années 60, avait permis de mettre en évidence un système de terrasse adossée à un talus crayeux à proximité de la plaine alluviale actuelle de L'Escaut. La configuration particulière de ce bas de versant a permis la conservation d'une stratigraphie archéologique complexe montrant plusieurs occupations successives du site entre le Paléolithique final et le second âge du Fer. Le niveau paléolithique, inclus dans la partie supérieure d'une unité limoneuse marquée par des phénomènes d'hydromorphie, avait livré une série lithique particulièrement bien conservée et techniquement comparable aux séries de surface recueillies plusieurs décennies auparavant sur les parcelles voisines. Une première campagne de fouille, en 2009, n'avait pas fourni les résultats escomptés. En raison notamment de

l'achèvement de la concentration vers le nord et de perturbations importantes du contexte sédimentaire induisant un palimpseste.



PROVILLE Le Bois Chenu

Morphologie similaire de 2 nucleus laminaire et lamellaire illustrant la présence de deux chaînes opératoires distinctes, cliché G. Leroy.



PROVILLE Le Bois Chenu

Profil mobilier du niveau paléolithique – 1 à 7 : produits laminaires et lamellaires ; 8-9 : grattoirs en bout de lame ; 10 : fragment de pièce pédonculée ; 11 : lame mâchurée ; 12 : burin sur tronçature ; 13 : lamelle à dos ; 14-19 : armatures, dessins G. Leroy.

La campagne de 2010 a permis de recentrer l'intervention sur la partie la moins perturbée et la plus dense du locus paléolithique déjà repéré en 2008. L'aménagement d'un système de drainage en périphérie du décapage s'est avérée efficace en isolant le site des eaux de ruissellement et en limitant les pompages quotidiens. Comme dans l'emprise appréhendée en 2009, la partie supérieure de la séquence tardiglaciaire est localement impactée par le creusement des fossés protohistoriques et par un ensemble de phénomènes de bioturbation correspondant à des chablis ou des terriers. Au nord et au sud de l'emprise le niveau est nettement interrompu par l'incision d'un chenal et par l'amorce d'un talus crayeux.

L'importante série lithique recueillie en 2010 (871 pièces, hors esquilles) a permis de confirmer les interprétations de 2008. Les productions laminaire et lamellaire ne laissent que peu de doutes quant à l'attribution de cette industrie au courant Épi-Ahrensbourgien tel qu'il est aujourd'hui défini dans le sud des Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni et en France où certains indices en indiquent l'extension jusqu'à la vallée de la Loire. La particularité du site de Proville est d'être conjointement un lieu de production de supports laminaires et très probablement d'habitat, comme en témoigne la diversité de l'outillage présent. La présence d'un important corpus lamellaire comprenant de petits nucléus à deux plans de frappe opposés, trouve un écho dans la Somme et dans le sud de l'Oise où deux sites attribuables au courant épi-ahrensbourgien (Conty « le Marais », Warluis IIIb) pourraient montrer des assemblages similaires (J.P. Fagnart, Th. Ducrocq – inédit, com. orales). Les armatures, peu présentes à ce jour sur les sites anciennement désignés comme « belloisiens », fournissent également des éléments de comparaisons importants avec d'autres assemblages provenant de groupes humains présents en Europe du Nord-Ouest à l'extrême fin du Dryas et au début du Préboréal.

Les apports sédimentaires de versant (colluvionnement massif) ne sont intervenus que tardivement, à la fin de la période protohistorique, scellant définitivement la séquence tardiglaciaire et début Holocène. Plusieurs facteurs conjoints (anthropique, bioturbation, dessiccation) ont conduit à une perturbation taphonomique du niveau essentiellement marquée par une dispersion verticale importante des pièces et par la présence de quelques éléments intrusifs attribuables au Mésolithique, au Néolithique ou à la Protohistoire ancienne. L'organisation spatiale des vestiges, exclusivement lithiques, a été globalement conservée.

Les nombreux remontages effectués permettent de mieux appréhender les stratégies de débitage mises en œuvre par les paléolithiques à différents niveaux de la chaîne opératoire. Ils permettent en outre de mettre en évidence l'organisation initiale du site. Trois postes de débitage ont ainsi pu être différenciés en associant l'ensemble des pièces techniques issues d'un même bloc. Les produits laminaires semblent ensuite exportés en périphérie de l'aire de production.

Le remontage, particulièrement abouti, de l'un des blocs a permis de mettre en évidence une préparation élaborée de la surface de débitage par enlèvements croisés de grands éclats au moyen de la percussion directe

à la pierre dure (silex).

Cette phase de mise en forme a conduit à l'obtention d'un nucleus allongé bordé de deux crêtes latérales. La phase de production laminaire proprement dite présente toutes les caractéristiques de la taille belloisienne ; débitage au percuteur de pierre tendre exclusif ; enlèvements alternatifs à partir de 2 plans de frappe opposés ; dégagement préalable des talons, préparation intense des corniches (abrasion, doucissage). Cette phase ne s'interrompt qu'à l'abandon du nucleus. L'étude tracéologique reste à réaliser à Proville. Il est néanmoins probable, comme le montrent les résultats obtenus sur des séries comparables, que les grands supports laminaires au profil rectiligne aient été directement utilisés pour la découpe du gibier. Si l'attribution de la série de Proville à une tradition technique est avérée, la datation absolue du niveau n'est pas acquise à ce jour. Les deux mesures de thermoluminescence sur silex chauffés ont fourni une estimation relativement imprécise (13 600 BP +/- 1 200) permettant tout au plus de situer l'occupation du site au Tardiglaciaire. Les mesures ¹⁴C sur charbons de bois devraient permettre d'affiner cette datation.



PROVILLE Le Bois Chenu

Structuration du sol liée à un phénomène de dessiccation, cliché G. Leroy.

L'ensemble des données acquises permet de replacer le site de Proville parmi le petit ensemble des grands gisements présents aux nord de la Seine et récemment fouillés sur des emprises importantes (Le Closeau,

Calleville, Belloy-sur-Somme). L'occupation de ces sites s'échelonne entre la fin du Magdalénien et le Mésolithique initial (13 500 BP – 9 800 BP) et correspond globalement à la mouvance azilienne se manifestant sur tout le territoire européen.

La campagne de 2011 donnera lieu à une exploration

de l'ensemble du versant actuellement accessible, par le biais de sondages. Cette stratégie permettra d'affiner l'étude du contexte sédimentaire et d'évaluer l'extension du site.

Gilles LEROY

NÉGATIF

RÂCHES

Rue de Baillon

Suite au projet de développement de leurs infrastructures, M. et M^{me} Delmotte, exploitants agricoles sur la commune de Râches, ont déposé un permis de construire pour l'érection d'un bâtiment agricole à usage de stabulation. La parcelle de 2 440 m² est placée sur la vallée de la Scarpe, à une altitude moyenne de 20 m NGF. La surface est formée d'une épaisseur de terre végétale variant de 0,30 à 0,40 m sur un substrat argilo-sableux. Un certain nombre de découvertes iso-

lées (tuiles et mobilier métallique antiques) faites sur le territoire de la commune ont motivé la réalisation d'une opération de diagnostic. L'intervention s'est déroulée le 6 juillet 2010. Cinq tranchées linéaires ont été ouvertes à la pelle hydraulique. Aucun vestige archéologique n'a été observé dans l'emprise des tranchées de diagnostic.

Damien CENSIER

NÉGATIF

RÂCHES

Rue des Écoles

L'implantation d'un lotissement de cinq parcelles est envisagée sur une zone de 4 859 m² au 130 de la rue des Écoles, en bordure de l'agglomération de Râches. Une intervention a donc été prescrite sur cette zone située près du lieu dit le Corps Saint, un toponyme pouvant évoquer une nécropole ou une chapelle médiévale.

La Communauté d'Agglomération du Douaisis a donc procédé à une intervention le 19 avril 2010. Cinq tranchées linéaires ont été ouvertes à la pelle mécanique (258,5 m de long ou 517 m², soit 10,64 % de la surface). Le décapage s'est arrêté au toit du substrat.

Six structures sont datées de l'extrême fin de la période moderne et de la période contemporaine par leur mobilier (fin XVIII^e – XX^e siècle). Elles sont localisées

dans les tranchées 1, 2 et 3, sur la partie ouest du site. Ces structures peuvent correspondre à des éléments d'un parcellaire fossoyé ou clôturé de l'extrême fin de l'époque moderne et de l'époque contemporaine. Le site de la rue des Écoles montre peu de signes d'activités avant la fin de la période moderne. Il est probablement utilisé comme un espace agro-pastoral sans beaucoup d'obstacles, sans doute des clôtures de poteaux ou de haies dont peu de traces sont restées. On y trouve quelques signes d'activités comme un petit chemin d'exploitation.

Thibault LEGRAND

MOYEN-ÂGE

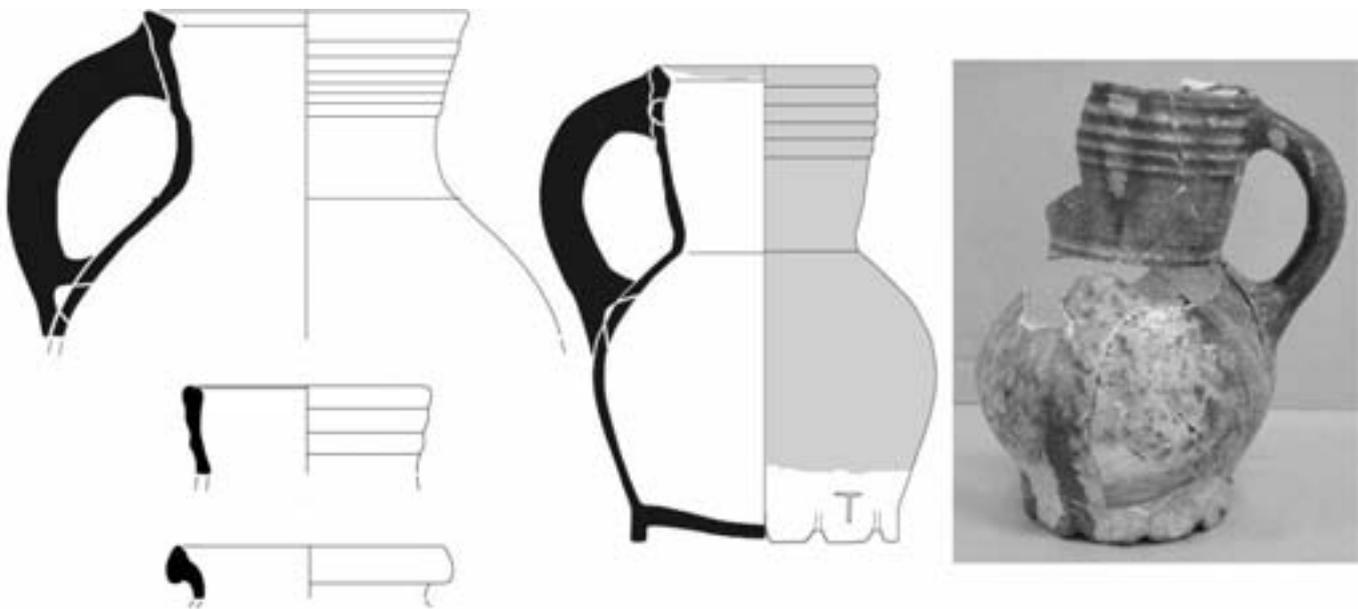
RAISMES

Rue de l'Abbaye

MODERNE

Cette opération de diagnostic archéologique, menée par l'Inrap suite à un projet de lotissement, est localisée au nord-ouest du centre de Raismes. L'emprise

(11 272 m²) est située au cœur de l'ancienne abbaye de Vicoigne (ordre des Prémontrés), en bordure de la Rue de l'Abbaye.

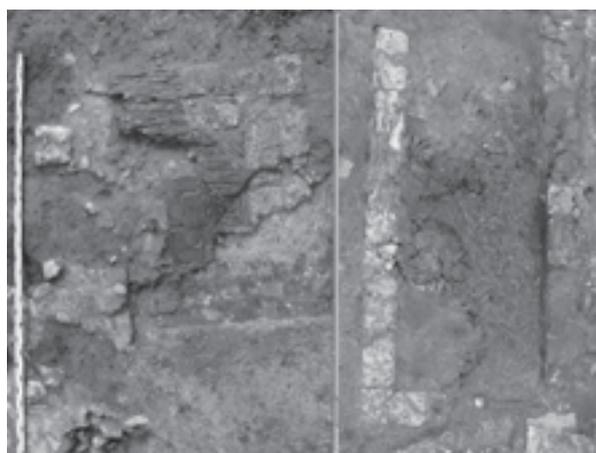


RAISMES Rue de l'Abbaye

Mobilier céramique provenant de la grande structure fossoyée de la phase 1B (xiv^e siècle) (dessins et photo V. Vincent Inrap).

Suite à cette opération, trois phases principales d'occupation ont été définies. La première concerne l'occupation médiévale du site. Les plus anciens vestiges (phase 1A) se limitent à un tronçon de fondation en moellons de calcaire de Tournai liés au mortier d'un bâtiment probablement important, orienté nord/sud et peut-être installé en bordure du chemin traversant le site religieux (situé sous la rue actuelle de l'Abbaye). L'attribution chronologique, problématique, le situe dans une fourchette couvrant les XII^e et XIII^e siècles, soit probablement durant l'une des premières phases de l'abbaye (fondée vers 1125). Aucune donnée ne permet de définir la fonction de cette construction.

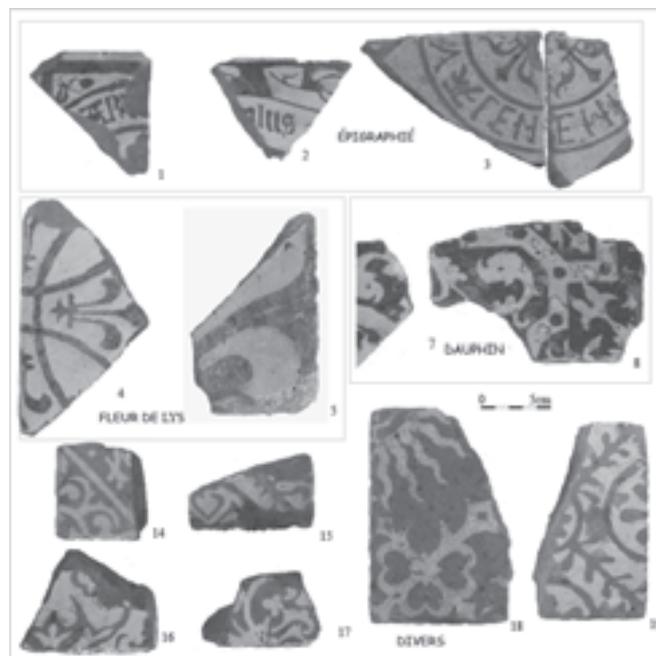
accolés des tronçons de fondations de murs conservés sur un niveau de moellons. Deux bases de colonnes romanes utilisées en ré-emploi (phase 1A ?) marqueraient la localisation d'une porte, de même qu'un seuil en calcaire de Tournai. La chronologie relative et le rare mobilier archéologique nous incitent à situer ce bâtiment dans le courant du XIV^e siècle, voire au début du XV^e siècle (phase 1B).



RAISMES Rue de l'Abbaye

Vue de deux soles en tuiles de cheminées du bâtiment de la phase 1B (xvi^e siècle) (photo A. Henton Inrap).

Arasé, ce premier bâtiment est remplacé par une construction plus légère (sablère basse). Ses limites et ses dimensions sont mal définies, mais la présence d'au minimum deux pièces est attestée. Les éléments les plus remarquables de cette construction sont trois cheminées à contrecœur, sole en tuiles plates posées de chant et bordure en moellons de calcaire blanc. À ces cheminées, couvrant au moins deux phases d'aménagement, sont



RAISMES Rue de l'Abbaye

Choix de fragments de carreaux de terre cuite (xvi^e siècle) découverts dans les remblais de la phase 2 (photos V. Vincent Inrap).

En bordure de ce bâtiment a été partiellement dégagée une vaste structure fossoyée (min. 4,5 x 25 m). Le profil en cuvette, d'une profondeur de plus d'1,70 m, montrait un remplissage stratifié avec à sa base des niveaux tourbeux. L'épaisseur de ces derniers indique par ailleurs un comblement très lent et une longue ouverture de la structure.

La fouille, par fines passes horizontales de godet de pelle mécanique, a livré un mobilier archéologique significatif daté du XIV^e siècle. Il s'agit pour l'essentiel de tessons de céramiques et de fragments de tuiles plates. L'une des céramiques dégagée, une cruche à glaçure plombifère sur engobe blanc, montre deux lettres T gravées au niveau du pied.



RAISMES Rue de l'Abbaye

Détail de la vue de l'abbaye vers 1599 (Duvosquel J. M., 1986, Albums de Croÿ, vol.4, Comté du Hainaut I, Éditions du Crédit communal de Belgique), avec localisation du diagnostic.

L'humidité constante du comblement a par ailleurs permis de conserver de nombreux restes organiques, dont une semelle de chaussure, des morceaux de bois ou des feuilles. Quelques branchages de noisetier et de saule disposés de manière assez régulière le long des parois posent la question d'un éventuel aménagement de type fascine, consolidant les rebords de la structure.

Le dégagement partiel de cette structure rend difficile son interprétation fonctionnelle. Il demeure toutefois possible d'imaginer, de manière hypothétique, un creusement lié à l'exploitation du sable et une structure laissée ouverte, servant alors de mare, ou ayant une fonction de nature artisanale, directement liée à l'eau.

Après son abandon, le second bâtiment laisse la place à une petite construction circulaire (phase 1C), de 8m de diamètre, de fondation légère, conservée sous forme de mortier de chaux contenant quelques fragments de briques. Cette construction (pigeonnier ?) est datée prudemment de la seconde moitié du XV^e siècle.

À la phase 2, vers la fin du XVI^e siècle ou dans le courant du XVII^e siècle, toute la zone fait l'objet d'un important réaménagement, avec le creusement de fossés (exploitation du substrat sableux ?) remblayés par des déblais de démolition puis nivelés. De cette phase daterait également le creusement initial d'un grand fossé bordier, partiellement conservé de nos jours. Ces travaux concernent vraisemblablement l'aménagement de la basse-cour, telle que visible sur les vues du XVII^e siècle (Albums de Croÿ, vues de Sanderus). Le mobilier archéologique issu des structures de cette phase se distingue par une forte concentration de fragments de carreaux de terre cuite. Parmi ces derniers, signalons un exemplaire portant la devise de Charles Quint, d'autres portant le nom de Valenciennes, des décors floraux (lys) ou encore des dauphins. Datés globalement du XVI^e siècle (étude V. VINCENT, Inrap), ces carreaux sont toutefois en position secondaire et témoignent fort probablement d'une phase de restauration de l'abbaye.

Enfin, quelques fossés et fosses témoignent de la phase de démolition de l'abbaye postérieurement à 1789 (phase 3).

Alain HENTON

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

CONTEMPORAIN

ROOST-WARENDIN

Rue du Huit Mai

L'opération de diagnostic archéologique qui a été réalisée à Roost-Warendin, Avenue du Huit Mai, fait suite au dépôt d'un permis de construire par la société LTO Habitat pour deux ensembles de parcelles objets de deux arrêtés de prescription (n° 10/090/Diag et n° 10/102/Diag). La totalité de ces parcelles couvre une superficie de 32 446 m². Une équipe de la Communauté d'Agglomération du Douaisis est intervenue à partir du 29 novembre 2010.

Les vestiges mis au jour sont localisés dans la première tranche de l'opération (n° 10/102/Diag), la seconde partie de l'opération (n° 10/090/Diag) étant vierge de toute structure.

Seules six structures ont fourni du mobilier céramique, une grande majorité restant donc non datée. Malgré cette indigence trois phases d'occupation ont pu être distinguées.

1. Deux fossés sont rattachés à l'époque protohistorique sans plus de précision. Ils ne constituent que des indices ténus d'une occupation du site à cette époque ;
2. Quelques structures gallo-romaines sont localisées au nord et plus particulièrement dans le secteur de la fenêtre 1 où un secteur de concentration de poteaux marque l'emplacement de bâtiments indéterminés cantonnés au sud d'un fossé rectiligne.

Enfin, un chemin contemporain orienté nord-est/sud-ouest traverse le site.

Marie-Hélène ROUSSEAU

ROUCOURT

Rue du Manège

Dans le cadre de la construction d'un lotissement, un diagnostic a été effectué le 14 octobre 2010 à Roucourt, rue du Manège, dans la périphérie d'une motte féodale attestée dès 1137. Sur une surface de 6 226 m², trois tranchées ont été ouvertes pour un total de 624 m². Huit structures ont été mises au jour, cinq poteaux, deux fos-

sés et un trou d'obus. Aucun vestige ne semble correspondre à une occupation médiévale. L'emplacement de la basse-cour doit probablement se situer dans les parcelles plus à l'ouest, vers la rue Louis Maillet.

Thibault LEGRAND

SAINS-DU-NORD

Rue Edmond Wiert

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la parcelle B 1319 de la commune de Sains-du-Nord fait suite au dépôt d'un permis d'extension de la médiathèque. Le diagnostic réalisé par l'Inrap a pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface totale accessible de l'emprise du projet, soit 1 120 m².



SAINS-DU-NORD Rue Edmond Wiert

Sondage B, four domestique et cour vus depuis le sud-est, photo P. Neaud Inrap.

Les quatre tranchées et les deux sondages réalisés sur l'emprise du projet ont mis au jour cinquante structures et niveaux archéologiques. Vingt-trois vestiges ont livré du matériel céramique soit 46 % de la totalité des structures découvertes.

L'occupation mise en évidence lors de ce diagnostic archéologique est datée de la seconde moitié du II^e siècle jusqu'au milieu du III^e siècle. Notons tout de même qu'un niveau a livré du mobilier daté de la seconde moitié du I^{er} siècle à la première moitié du II^e siècle. Le diagnostic a permis de cerner plusieurs états sans pouvoir établir l'évolution générale du site, qui semble en partie stratifié.

Le contexte archéologique et les découvertes indiquent que nous nous trouvons en milieu urbain antique. La fouille menée en 1984 sur une partie de l'emprise (parking actuel), ainsi que les vestiges mis au jour et le mobilier céramique récolté, nous oriente vers un habitat.

Le corpus des découvertes se compose de cinq

grands ensembles : un ou plusieurs aménagements sur poteaux et des fosses ; une tranchée de récupération de mur ainsi que d'éventuels fossés ; des niveaux pouvant correspondre à des remblais antiques, des niveaux d'occupation ou des horizons de labours ; un niveau de circulation orienté NO-SE qui semblerait avoir connu deux états et qui peut, a priori, être caractérisé de voirie ; un second espace de circulation qui semble être associé à un four domestique, l'hypothèse d'une cour peut être avancée.



SAINS-DU-NORD Rue Edmond Wiert

Sondage F, niveau de circulation vu depuis le nord-ouest, photo P. Neaud Inrap.

Ces grands ensembles peuvent être spatialement divisés en deux grandes zones : la partie septentrionale du projet renfermerait des vestiges construits « en dur » (voirie, four) ; outre la tranchée de récupération qui indique la présence d'un mur, les parties centrale et méridionale sembleraient d'avantage ouvertes sur l'extérieur avec des aménagements sur poteaux et une possible exploitation du sol. Nous pourrions émettre l'hypothèse selon laquelle nous serions en présence d'un habitat doté d'une cour et d'un espace ouvert tel un jardin. Bien entendu, le cadre de l'opération de diagnostic ainsi que l'exiguïté du terrain ne peut nous permettre de confirmer ou d'infirmer cette proposition.

Pascal NEAUD

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Mont des Bruyères–Nord, rue du Chêne Crupeau

Le diagnostic archéologique réalisé sur un peu plus de 2 ha au lieu-dit « Mont des Bruyères – Nord », rue du Chêne Crupeau, a uniquement permis de mettre en évidence quelques rares vestiges archéologiques appartenant à la Préhistoire au sens large et peut-être à l'époque gallo-romaine. Quelques fossés du parcellaire récent ou d'aménagements privés complètent ce panorama.

Les vestiges préhistoriques, uniquement 7 silex taillés, proviennent d'une structure naturelle de type dendrogénétique. La structure potentiellement gallo-romaine

pourrait être une structure de crémation, malheureusement sans os brûlés (à cause de l'acidité du substrat ?) pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Les autres anomalies observées, des fossés, appartiennent au parcellaire récent et actuel, ou à des aménagements de drainage et d'évacuation d'eau usées à l'arrière des habitations riveraines du projet.

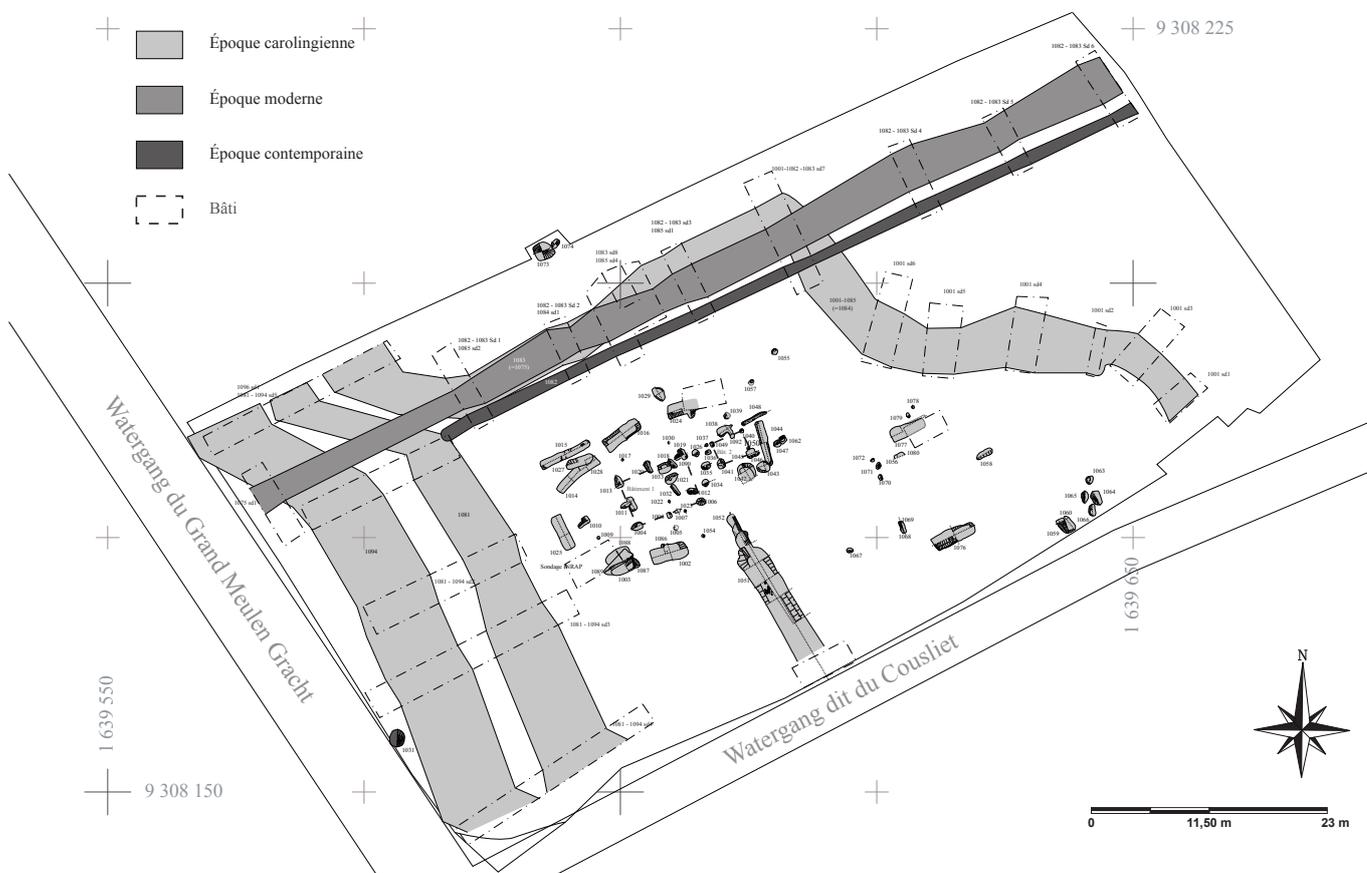
Philippe FERAY

SAINT-GEORGES-SUR-L'AA

Parc des rives de l'Aa - L'Enfer

L'aménagement d'un parc nautique et paysager, sur un espace de 175 hectares au long des rives de l'Aa, a motivé une série de diagnostics réalisés par l'Inrap entre 2007 et 2009. Ce projet se situe sur les territoires communaux de Gravelines et de Saint-Georges-sur-l'Aa. La

fouille du site de Saint-Georges-sur-l'Aa « Parc des rives de l'Aa - L'Enfer » a été prescrite suite à la découverte de structures suggérant la présence d'une petite occupation remontant à l'époque carolingienne lors de la Phase 1 Tranche 5 de cette suite d'opérations.



SAINT-GEORGES-SUR-L'AA Parc des rives de l'Aa - L'Enfer

Plan général, DAO Antoine Delauney (Archeopole).

Une occupation alto-médiévale circonscrite et isolée

Le site est caractérisé par une centaine de structures archéologiques de type fossoyé. Parmi elles, une concentration de petites structures en creux permet de mettre en évidence le plan de deux bâtiments quadrangulaires orientés nord-est / sud-ouest et fondés sur poteaux. Le premier, et le plus important, est établi sur deux rangées de trois poteaux. Il mesure 6,80 m de long sur 4,80 m de large, pour une superficie de 30 m² environ. Le second, situé à quelques mètres à peine au nord-ouest, est simplement fondé sur deux rangées de deux poteaux. Il mesure 3 m de long pour 2 m de large et couvre une superficie de 6 m². Les dimensions en font une petite dépendance du premier bâtiment.

Ce pôle bâti de l'occupation est circonscrit par un premier « enclos » composé d'une succession de cuvettes oblongues à parois verticales et fond plat. Aucune de ces structures n'a fourni d'élément pouvant caractériser leur rôle initial. Toutefois, le mobilier retrouvé dans leurs comblements en position de rejet montre qu'elles ont toutes servi de fosses dépotoirs au moment de leur abandon. Parmi ces cuvettes, deux sortent du lot par la concentration majeure de coquillages qu'elles contiennent.

Tout cet ensemble, bâti et cuvettes dépotoirs, forme une zone de 350 m² environ qui est elle-même circonscrite au sein d'un réseau fossoyé « dense » et important. Ceignant un espace principal d'environ 700 m², trois fossés bordent ces côtés nord-est (1001), nord-ouest (1001=1084 et 1085) et sud-ouest (1081 et 1094). Le côté sud-est témoigne quant à lui d'un tronçon de fossé (1051) qui pourrait être considéré comme un retour du fossé nord-est (1001), à moins qu'il ne s'agisse d'un fossé connecté à un ancien tracé du watergang dit du Cousliet qui longe le côté sud-est de l'emprise formant ainsi un ou deux enclos supplémentaires. Ce fossé et le tronçon passant au front nord-ouest du pôle bâti ont montré une concentration plus importante de mobilier en position de rejet.

L'enclos situé au nord comporte l'autre partie de l'occupation avec quelques cuvettes et fosses. Toutefois aucun élément ne nous permet de préciser la vocation que pouvait avoir cet espace.

La structuration de cette occupation de petite taille n'est pas déterminante en soi. La composition d'un bâtiment principal accompagné d'une annexe se retrouve sur d'autres sites, tels que Craywick « Rues de l'Église et de l'Aven » et Loon-Plage « ZAC de la Grande Vaquerie » pour des exemples locaux des X^e – XI^e siècles mais dont les proportions sont plus grandes.

Les éléments à critères déterminants dont nous disposons proviennent des analyses du mobilier récolté, en particulier la faune aquatique et marine et des prélèvements palynologiques effectués dans les fossés ceinturant l'occupation.

Les fosses à coques sont des structures mises au jour assez régulièrement sur les fouilles médiévales de la plaine maritime mais pour lesquelles il est encore mal aisé de bien saisir la fonction (en dehors du simple rejet en lui-même). Sur le site de Saint-Georges-sur-l'Aa, la présence de plus de 10 000 individus de coque dans

une seule cuvette (1028) et celle de 5 fragments de lame en fer ou de couteau dans cette même structure et dans celles immédiatement voisines permettent l'hypothèse d'une activité de préparation d'appât pour la pêche.

Par ailleurs le spectre ichtyque révélé par l'étude archéozoologique tend à confirmer cette hypothèse de pêche et plus encore à situer cette dernière activité en haute mer en regard des grandes tailles des spécimens capturés (églefin, morue en particulier). Nous pouvons définir au moins une activité de pêche hauturière à laquelle ont pris part les occupants de ce site à l'époque.

Les témoins d'autres activités sont apportés par l'étude des pollens présents dans le comblement des différents fossés. Le spectre pollinique permet d'avancer l'hypothèse de céréaliculture (seigle) et d'élevage (plantes nitrophiles). Ces activités témoignent des transformations d'un paysage encore fortement végétal. En effet, les données palynologiques prouvent que le territoire local est porteur d'une hêtraie, avec accompagnement de chêne à feuilles caduques, de noisetier, d'orme, de tilleul et d'érable, de viorne, de frêne, de cornouiller et de gui en proportions moindres. Elles montrent également la rémanence à l'échelle régionale de pinède à bouleaux. En plus d'être boisé, le paysage (ancien cordon dunaire et espace déjà bien asséché et récupéré sur la mer ou les marais) est contraint par l'influence maritime avec forte présence de chenopodiacées, plantes typiques des prés salés, et de *calluna*, plante de type lande atlantique. Le « fourrage » disponible sur ces deux types d'environnement convient aussi bien aux bovins qu'aux ovins qui composent l'essentiel du corpus des mammifères ruminants qu'a dégagé l'étude de la faune. Ces deux familles semblent avoir composé l'essentiel de l'apport carné des occupants dans une proportion qui pourrait induire une longue occupation du site et/ou un nombre conséquent de « convives ».

Une série de datation au radiocarbone a permis de situer l'occupation entre le milieu du IX^e et celui du X^e siècle, confirmant les conclusions de l'étude céramique donnant un mobilier connu pour le X^e siècle. Ce dernier est composé de pots et de jattes dont plusieurs exemples portent les traces d'exposition à un foyer. Aucune structure de ce type n'a pu être identifiée sur le site, toutefois le substrat sableux marque peu sous l'action du feu et de la chaleur. Qu'aucune identification n'ait été possible ne veut pas dire qu'aucune des structures du site ne puisse correspondre à un foyer. Une telle occupation nécessitait un foyer et le mobilier comme les différents comblements régulièrement chargés en matières cendro-charbonneuses prouvent qu'une ou plusieurs structures de ce type généraient ces apports sur le site.

Le mobilier a également permis de considérer la possession d'objets relativement ouvragés. En effet les fragments de deux peignes en os ont été mis au jour au sein du petit groupe de structures situé au nord-est de l'emprise. Leur étude montre que ces deux exemplaires sont courants sur l'espace maritime flamand, ainsi qu'en Angleterre et confirme une datation aux IX-Xe siècles. Outre ce « beau » mobilier, la fouille a aussi été l'occasion de mettre au jour deux exemplaires complets et bien conservés de patins à glace en os. Accessoires couramment

mis au jour sur les sites carolingiens (VIII^e – XI^e siècles) du nord-ouest de l'Europe, ces deux patins ont été taillés dans des métatarses d'équidés, os long dont la surface, après polissage, devait offrir une surface de glisse plus que suffisante pour un déplacement à pied ou une traction.

Isolée... mais pas tant que cela

Cette occupation ceinte au sein d'un réseau de fossés est isolée en soi, toutefois au regard des opérations archéologiques récentes dans ce secteur, on peut établir qu'elle faisait partie d'un territoire au peuplement humain dispersé mais bien avéré.

L'étude documentaire commencée par Christine CERCY en 2004, et utilisée en 2008 par Mathieu LANÇON pour montrer l'occupation de la plaine maritime aux différentes périodes historiques peut donc être complétée par les nombreuses opérations générées par l'important aménagement du Parc des Rives de l'Aa sur les communes de Gravelines et de Saint-Georges-sur-l'Aa, ainsi que par les opérations de diagnostic et de fouille réalisées sur les communes des alentours.

Sur la seule commune de Saint-Georges-sur-l'Aa, « L'enfer » comprise, les multiples interventions archéologiques ont permis de repérer 7 sites de l'époque médiévale et couvrant une période allant du IX^e siècle au XV^e siècle. Trois d'entre eux confirment bien une occupation humaine de ce territoire, pourtant situé sur d'im-

portantes dérivations de l'Aa et donc fortement soumis au régime maritime, dès l'époque alto-médiévale.

Sur les proches communes de Craywick et Loon-Plage, de nombreux aménagements ont également été l'occasion pour les archéologues d'approfondir les connaissances sur le domaine littoral de l'époque médiévale. En effet, une occupation des X^e – XI^e siècles a été mise au jour sur chacune des deux communes suivies d'implantations ultérieures, respectivement, du XII^e – XIII^e siècle et du XIV^e – XV^e siècle.

Pas de réelle occupation ultérieure

Mais une réelle volonté de poursuite du drainage de la parcelle. En effet le tracé nord-est / sud-ouest du fossé 1001 (=1084 et 1085) est coupé et repris par le fossé 1083 (=1075) entre l'époque médiévale et l'époque moderne (brique jaune), puis par le fossé parallèle 1082 daté de l'époque contemporaine (semelle en plastique) et enfin par un drain en terre cuite qui coupe lui-même le précédent fossé. Le drainage des marais est représentatif d'une volonté forte de lutter contre les inondations et de s'approprier des terres. Cet effort s'exprime sur tout le secteur dès le IX^e siècle et est bien documenté à partir du XI^e siècle à travers les chartes et textes religieux des abbayes qui s'installent sur ces territoires avec la bénédiction des comtes de Flandres.

Antoine DELAUNEY

NÉGATIF

SAINT-GEORGES-SUR-L'AA

Parc Paysager de l'Aa, phase 2

Le projet de parc paysager de l'Aa établi par le SIVOM des rives de l'Aa sur les communes de Gravelines et de Saint-Georges sur l'Aa, a amené le Service Régional de l'archéologie à prescrire plusieurs phases de diagnostic archéologique sur les 175 hectares de l'aménagement. Ce futur parc prend place sur la plaine maritime flamande à l'arrière du cordon littoral. Il est bordé au nord par la RD 601 (ex-RN 1), au sud par l'autoroute A 16, à l'est par la voie ferrée Bourbourg – Gravelines et à l'ouest par l'Aa. La prescription de diagnostic archéologique de la phase 1 a été effectuée en cinq tranches d'intervention. Cette nouvelle prescription de diagnostic archéologique se rapporte à la phase 2. Le diagnostic a été effectué du 8 au 24 mars 2010 sur 22 hectares.

Au terme de cette opération, 53 tranchées et 13 fenêtres de décapage ont été réalisées sur l'emprise du

diagnostic, totalisant une surface ouverte de 24 755 m² soit un taux d'ouverture de 11,45%. La variabilité de l'épaisseur de « terres » à enlever pour lire les vestiges archéologiques est restée modérée, la profondeur des tranchées restant globalement comprise en 0,4 et 0,7 m.

Le diagnostic a mis en évidence une vingtaine de structures archéologiques. Ces faits archéologiques correspondent à des fossés comblés récemment et délimitant un ancien parcellaire. Ils se répartissent sur la globalité du terrain. Ce diagnostic n'apporte aucun élément nouveau sur le patrimoine archéologique de ce territoire. En effet, les seuls vestiges découverts sont les témoins de la structuration récente de l'espace rural.

Emmanuel ELLEBOODE

MOYEN-ÂGE

SAINT-GEORGES-SUR-L'AA

Rue du Guindal

Le projet de parc paysager de l'Aa établi par le SIVOM des rives de l'Aa sur les communes de Gravelines et de Saint-Georges sur l'Aa, a amené le Service Régional de

l'archéologie à prescrire plusieurs phases de diagnostic archéologique sur les 175 hectares de l'aménagement qui se sont déroulées de 2007 à 2010.

Ce futur parc prend place sur la plaine maritime flamande à l'arrière du cordon littoral. Il est bordé au nord par la RD 601, au sud par l'autoroute A 16, à l'est par la voie ferrée Bourbourg-Gravelines et à l'ouest par l'Aa.

La fouille 1 réalisée par l'Inrap, sur 1 hectare environ, en août-septembre 2010, fait suite au diagnostic de 2007. Le décapage a révélé la présence d'un dense réseau parcellaire au sein duquel ont été identifiées plusieurs subdivisions correspondant à environ quatre unités d'habitation, attribuables au X^e – XI^e siècle. Ces dernières n'ont pu être étudiées dans le détail, car elles s'étendent sous l'emprise de la voirie actuelle. L'ensemble du site est parcouru par un réseau de watergangs qui présentent plusieurs périodes de comblement

du X^e au $XIII^e$ siècle.

Du point de vue des résultats concernant l'architecture de terre et de bois des X^e – XI^e siècles, la fouille peut paraître décevante. Ce n'est pas le cas du mobilier archéologique. Ce dernier est particulièrement abondant. Il est constitué de nombreux fragments de céramique, de restes fauniques (poissons, coquillages. . .) et d'éléments végétaux (herbacés. . .) exceptionnellement conservé dans ce contexte. De nombreux prélèvements ont ainsi été effectués, en vue d'étude archéozoologique, carpologique, pédologique et palynologique.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉOLITHIQUE, ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

SAULTAIN Rue Henri Barbusse

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre d'un projet de lotissement à Saultain au lieu-dit « Le Champ des Roseaux », à moins de 500 m au sud-est du centre de la commune. L'emprise (62 112 m²) est délimitée au nord par l'avenue Henri Barbusse.

Fer et sont implantés en bordure immédiate d'un ancien talweg. Deux fosses ayant servi de dépotoir et deux petits bâtiments sur quatre poteaux (greniers) indiquent l'existence d'une petite ferme, peut-être située hors de l'emprise du diagnostic. Le mobilier archéologique (céramique et lithique) permet d'attribuer cette occupation au Hallstatt ancien (HaC), soit dans le courant du VII^e siècle avant notre ère. Il faut noter la présence de quelques scories de forge, constituant actuellement les plus anciens témoins de métallurgie du fer dans le nord de la France.

À l'époque gallo-romaine, c'est également le long du talweg qu'est implanté un chemin, délimité par deux fossés bordiers. Cet axe de circulation a été suivi sur près de 400 m lors du diagnostic. D'une emprise totale de 14 m entre les fossés, ce chemin pourrait relier, de manière hypothétique, le diverticule du Chemin des Postes, passant à environ 1 kilomètre au nord-ouest du site à la chaussée Bavai-Cambrai, située à près de six kilomètres au sud-est.

Aux abords immédiats de ce chemin a été découverte une petite nécropole à incinération.



SAULTAIN Rue Henri Barbusse

Mobilier céramique du caveau n°1 (dessins S. Willems – Inrap)

Si quelques outils de silex (lames) et deux fragments de haches polies confirment la proximité d'une occupation à l'époque néolithique (moyen/final), les plus anciens vestiges significatifs remontent au premier âge du



SAULTAIN Rue Henri Barbusse

Caveau n°1 en cours de fouille, avec mise en évidence du coffre quadrangulaire en bois et de l'amas de rognons de silex fermant la base du couloir latéral (photo A. Henton – Inrap).

Lors du diagnostic, près d'une dizaine de tombes à incinération ont été repérées, dont cinq fouillées ; de même que trois caveaux funéraires alignés suivant un axe proche de celui du chemin. Un des caveaux, entièrement fouillé, se présentait à l'origine sous la forme d'un coffrage de bois carré installé dans une fosse circulaire, profonde au minimum d'1,70 m, et complétée d'un petit couloir d'accès. Celui-ci était encore partiellement scellé par un amoncellement de gros rognons de silex sur une hauteur de près de 70 cm. Les deux autres caveaux repérés semblent présenter la même caractéristique quant à la présence d'un couloir d'accès latéral. Le type de comblement particulier des couloirs, à ce jour inédit, pourrait, de manière hypothétique, refléter une volonté de fermeture symbolique de ces sépultures privilégiées.

Outre un chenet miniature à têtes de chevaux, ainsi qu'un gril (?) en fer à quatre pieds, le mobilier funéraire comprenait 27 céramiques dont une lampe, un chaudron miniature, une patère, deux œnochoés, une cruche et un ensemble d'une douzaine de vases à pâte savonneuse et engobe rouge interne. Devant ces objets se trouvait un

coffret de bois cloué contenant les ossements incinérés d'au minimum quatre individus (étude S. OUDRY, Inrap), quatre monnaies de bronze et quelques clous issus du bûcher.

Outre l'importance quantitative du mobilier funéraire, cette tombe peut être distinguée pour l'association de rituels funéraires romains (obole, couple œnochoé/patère, lampe...) et d'origine gauloise (chenet, chaudron miniature, gril). L'assemblage céramique (étude S. WILLEMS, Inrap) inscrit clairement le caveau de Saultain dans les traditions funéraires de la Cité des Nerviens et permet de le dater de la première moitié du II^e siècle de notre ère. Cette datation semble pouvoir être étendue aux tombes voisines.

Enfin, toujours concernant la phase 2, une petite concentration de structures gallo-romaines (fossés et grandes fosses d'extraction de limon) a été repérée dans l'angle sud-ouest de l'emprise. De nature probablement artisanale, elle témoigne de la proximité d'un habitat (*villa*?).

Alain HENTON

GALLO-ROMAIN

SECLIN Centre Hospitalier, EPSM

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Seclin, dans l'enceinte du Centre Hospitalier, sur le projet de construction d'un EPSM. La parcelle sondée, d'une surface de 7 122 m², est localisée au lieu-dit « le Petit Marais » en bordure du canal de Seclin, en rive gauche de cette saignée d'origine anthropique mais qui occupe un talweg dont les eaux rejoignent la Deûle à l'ouest.

L'emprise jouxte un site archéologique fouillé en 2002 et caractérisé essentiellement par un dense réseau de fossés, pour la plupart attribuables à l'Antiquité (K. BOUCHE, 2002).

Le diagnostic a permis de confirmer la présence anthropique sur le secteur à l'époque gallo-romaine : un ensemble de fossés dont la vocation principale semble être le drainage d'un secteur alors marécageux a été mis au jour sur l'emprise. L'attribution chronologique des vestiges à l'Antiquité tient à la découverte d'éléments de céramique en partie supérieure du comblement des fossés et dans un niveau qui vient sceller ces creusements. Le mobilier est peu abondant, très fragmentaire mais non roulé. Ces observations incitent à la réflexion suivante : le matériel n'est-il pas issu d'une véritable installation antique située sur l'un des versants, en dehors de la zone de marais ? Les informations rassemblées dans la Carte Archéologique de la Gaule font état d'une présence marquée à l'époque gallo-romaine sur le secteur.

Une série de sondages profonds effectuée lors de

l'intervention archéologique a de nouveau permis d'observer la couverture quaternaire et d'esquisser une approche géomorphologique du secteur d'étude déjà entreprise sur la parcelle mitoyenne en 2001 (L. DESCHODT, 2001, rapport complémentaire). D'un point de vue général, la couverture limoneuse quaternaire est continue et bien conservée, son épaisseur dépasse 6,2 mètres mais elle est masquée par des dépôts holocènes. Le substrat géologique ante-quaternaire n'a jamais été atteint.

Aucun artefact lithique n'a été découvert sur cette intervention mais la stratigraphie observée avec les grandes phases chronologiques du Weichsélien et en particulier des horizons du Début-Glaciaire indique que le potentiel archéologique est présent. Pour la même période et à moins de 800 mètres de distance, le site de référence de Seclin « Mayolande » daté entre 91 et 95 000 ans a livré une industrie laminaire en contexte de bas de versant. Malheureusement, depuis la découverte de ce site fondamental en 1974 et sa fouille au début des années 1980, très peu de sondages profonds ont été réalisés et a fortiori aucune découverte ayant trait à la Préhistoire ancienne n'a été faite sur ce secteur géographique.

Jennifer LANTOINE
Philippe FERAY

SECLIN

Rue de Burgault

Suite à un projet d'aménagement relatif à la construction d'un lotissement par la SCCV « La Ferme », une opération de diagnostic a été réalisée rue de Burgault, à Seclin. D'une superficie totale de 4 626 m², le terrain se situe au cœur d'une cour de ferme, à environ 500 mètres à l'est de la collégiale Saint-Piat, dans le quartier de Burgault.

Sept tranchées d'évaluation ont été réalisées, représentant 12 % de la surface totale. Les terrassements mécaniques ont révélé les traces d'occupations anciennes se succédant de l'époque médiévale à l'époque contemporaine.

La période médiévale se caractérise par des aménagements sommaires à vocation agricole. La proximité de structures d'habitat est attestée par un épandage de matériaux provenant d'une couche de démolition ; les structures attribuables à ce niveau faisant défaut sur le gisement. Le mobilier recueilli évoque une occupation, de ce secteur du quartier Burgault, aux alentours du XIV^e siècle. Cette datation est confirmée d'ailleurs par les documents d'archive qui font le recensement de terres seclinoises appartenant au seigneur du Grand Burgault, en marge du quartier canonial.

Un hiatus chronologique de près de trois siècles est observé à la suite de l'abandon des vestiges médiévaux.

Le terrain remis en culture ne révèle aucun vestige attribuable à la période interstitielle Moyen Âge / Époque moderne.

Par la suite, les traces d'une activité d'extraction d'argile par caisson sont attestées aux XVII^e et XVIII^e siècles. De telles découvertes, déjà enregistrées dans le quartier de Burgault en 2008, témoignent du développement de la construction civile en brique à cette époque.

Enfin, des structures associées au fonctionnement de la ferme, dont l'activité agricole paraît diversifiée, se développent sur l'ensemble des parcelles sondées.

Les témoignages relatifs à l'occupation du sol de ce quartier de la capitale du Mélançois, pour la période médiévale, même si ceux-ci demeurent sommaires, offrent des perspectives intéressantes sur la question du développement de la ville médiévale, vers l'ouest, en direction de Tournai. Bien que le secteur d'étude ne présente pas les traces d'urbanisation attendue, il offre des informations importantes sur les terres appartenant au domaine du Grand Burgault, formant un espace périurbain, mis en culture dès les XIV^e et XV^e siècles, à proximité du quartier canonial, et ne cessant de se développer par la suite.

Guillaume LASSAUNIÈRE

SECLIN

rue des Martyrs de la Résistance

Un projet de construction d'un lotissement sur une ancienne friche industrielle est à l'origine d'une opération de diagnostic réalisée rue des Martyrs de la Résistance à Seclin. D'une superficie totale de 3 414 m² le terrain se situe au bord de la D. 63 reliant les communes de Seclin et Houplin-Ancoisne.

Trois tranchées d'évaluation ont été réalisées, représentant 10,60 % de la surface totale. Les terrassements mécaniques ont révélé deux creusements circulaires aux rebords incurvés interprétés comme des fosses de plantation d'arbres d'origine antique.

La période contemporaine s'illustre par des aménage-

ments associés au fonctionnement d'un bâtiment industriel de confection textile mis en service en 1957 et abattu en 2009.

Ce diagnostic constitue la suite des investigations en archéologie préventive menées sur ce secteur de Seclin entamées depuis une dizaine d'années. Les témoignages relatifs à l'occupation du sol pour la période antique révèlent une vaste zone occidentale de la commune, libre de constructions, vouée à l'exploitation agricole des terres.

Guillaume LASSAUNIÈRE

SOCX

ZAC du Bienrendyck et de la Croix Rouge

Voir Bierne, ZAC du Bienrendyck et de la Croix Rouge.

SOMAIN

ZAC de la Renaissance

Après une première phase en 2008, le projet d'aménagement de la ZAC de la Renaissance à Somain a donné lieu à une seconde tranche de diagnostic. Cette opération a été réalisée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, missionnée par l'Inrap.

L'emprise porte sur une superficie de 70 541 m², seules 5 tranchées ont pu être effectuées. En effet l'opération a dû être interrompue par la découverte, lors du creusement d'une tranchée, de 30 grenades au phosphore. Certaines d'entre elles s'étant spontanément consumées, un périmètre de sécurité a été mis en œuvre cantonnant la population environnante dans leur habitation, le temps de l'évacuation des engins de guerre. À 100 mètres au sud de ce dépôt militaire anglais, un second dépôt d'armement a également été mis au jour.

Plus d'une centaine de grenades allemandes de type « œuf » à corps lisse et ceinturé ont été ramassées par les démineurs du Centre Interdépartemental basé à Anzin Saint-Albin.

Enfin les autres tranchées présentaient de nombreux cratères d'obus remblayés. La plupart de ces impacts doivent être le résultat du pilonnage aérien des forces alliées en août 1944 visant la gare de triage toute proche et les usines.

Aucun vestige archéologique antérieur au premier conflit mondial n'a été décelé et par mesure de sécurité, il a donc été décidé de ne pas poursuivre le diagnostic.

Claire BARBET

STEENE

Lotissement Rue du Château II

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet d'extension de lotissement sur la commune de Steene. Compte tenu du contexte archéologique, le potentiel lié à la réalisation de cette intervention était important. Le diagnostic se situe à l'entrée sud du village, immédiatement à l'est de l'emprise d'une fouille réalisée en 2006. Il concerne une surface d'environ 2,5 hectares. Cinq tranchées et huit extensions ont été réalisées, représentant 11 % de la surface.

L'opération a permis de mettre au jour la suite du vaste site archéologique découvert en 2006. Présentes sur l'ensemble de l'emprise, nous retrouvons les deux grandes phases d'occupation : la période gallo-romaine et la période carolingienne.

Le diagnostic a confirmé la densité de vestiges rencontrés lors de la fouille. Il a également mis en avant leur complexité et leur répartition sur l'ensemble de l'emprise, ainsi que leur excellent état de conservation. L'opération a livré un lot important et diversifié de mobilier. Les aménagements futurs affecteront les vestiges archéologiques dans la mesure où leur cote d'apparition oscille entre 0,38 et 0,88 m.

L'époque gallo-romaine, largement majoritaire sur le site, se caractérise par une occupation complexe, pérenne (plusieurs phases) et pluri-fonctionnelle.

Une grande partie du site est vouée à l'artisanat du sel. Les vestiges se présentent essentiellement sous la forme de structures de combustion et de zones de rejets liées à l'activité artisanale (charbons, fragments de godets à sel, piliers de four à sel, fragments de parois de four, nodules de terres cuites). Toutefois, certains indices laissent présager une plus grande diversité dans la nature des structures et laissent entrevoir le potentiel d'étude. Le diagnostic soulève de nombreuses pro-

blématiques, que seule une fouille extensive permettrait d'appréhender :

- reconnaître les différents vestiges associés à cet artisanat et essayer de restituer la chaîne opératoire du saunier ;
- travailler sur les techniques adoptées dans le cadre de cette activité, et tenter de discerner si elles sont le fruit d'une avancée technologique ou si elles correspondent à un usage différent (succession ou contemporanéité ?) ;
- augmenter le corpus d'étude du mobilier et analyser les différents types d'augets et de briquetages ;
- comprendre l'organisation générale de l'atelier et le choix de son implantation
- répondre aux questions concernant son approvisionnement en matières premières (sel, bois, argile, eau) ;
- évaluer la production du site : artisanat à petite échelle ou industrie ?
- estimer l'aire de diffusion du site et son rôle au sein du réseau d'échange ;
- affiner les datations en couplant les données issues d'une étude céramique avec des datations ¹⁴C et des analyses archéomagnétiques (réalisées sur les fours et les éléments de briquetage).

Le diagnostic a également révélé la présence de plusieurs structures funéraires. Lors de la fouille en 2006, la découverte de tels vestiges fut une réelle surprise. Notre intervention vient confirmer l'existence d'un ensemble funéraire sur le site, lié au rituel de l'incinération. Des structures de crémation, des dépôts secondaires en fosse ou encore des zones de rejets ont pu être identifiés. Leur

état de conservation s'avère bon, augurant d'un apport riche en informations dans le cadre d'une étude plus poussée. Actuellement, on ne connaît pas encore suffisamment bien les modes opératoires liés à la crémation, y compris pour la période gallo-romaine, et les informations livrées par ce site permettraient d'enrichir la documentation. En effet, le site de Steene offre plusieurs perspectives :

- améliorer notre compréhension du fonctionnement des bûchers et reconstituer la diversité de leur morphologie (observations du plan de la fosse, de ses différents remplissages, des traces de rubéfaction, de conduits ou d'aménagements particuliers comme une banquette, une alvéole. . .) ;
- appréhender la crémation elle-même (position du corps, structuration de l'amas de combustible, intervention éventuelle des opérateurs pendant la réduction du corps, détermination du type d'incinération primaire auquel on est confronté : *bustum* ou *ustrinum*. . .) ;
- appréhender la diversité des gestes liés à la crémation, notamment dans la collecte des ossements (tri raisonné ou aléatoire des os, transfert partiel ou intégral, poids, taille des os. . .) ;
- appréhender l'ensemble du processus funéraire, étudier le lien entre les zones de crémation et les zones de dépôt, avoir une approche spatiale des structures funéraires (leur répartition en fonction de la chaîne opératoire, leur éventuelle hiérarchisation, leur insertion au sein d'un espace plus vaste déjà anthropisé. . .) ;
- enrichir le répertoire des modes de sépultures en vue d'une synthèse régionale.

En outre, le site de Steene, par sa localisation géographique, sa nature et son très bon état de conservation, permet aussi d'aborder les questions liées à l'implantation des sites sur le coteau, à la limite de la Plaine Maritime Flamande, et d'apporter des éléments concernant la relation entre l'homme et son environnement. Quelques perspectives d'étude peuvent d'ores et déjà être envisagées :

- réaliser des datations ^{14}C pour affiner les datations, non seulement à l'échelle du site, mais aussi sur les formations géologiques de la Plaine ;
- prendre connaissance de l'évolution et des transformations qu'a connu l'environnement immédiat du site et essayer de comprendre le lien entre cette dynamique et l'implantation du site ;
- au vu du contexte artisanal et funéraire, réaliser des études anthracologiques et carpologiques ;
- compte tenu de l'environnement humide, réaliser des

tests pour vérifier les éventuels contenus en malacofaune, ostracodes, foraminifères, diatomées. . .

- étudier la microtopographie du site et voir son incidence sur les écoulements et les zones humides.

Une implantation carolingienne est également bien représentée sur l'ensemble de l'emprise. Cette période chronologique est bien conservée, aussi bien dans sa stratigraphie que dans la qualité de son mobilier. Bien que l'occupation n'ait pu être discernée avec précision dans le cadre du diagnostic, les éléments recueillis, couplés aux données livrées par la fouille, confirment la présence d'un habitat. Seul un décapage extensif et une récolte complémentaire de mobilier permettraient de mieux appréhender ce site, aussi bien dans son organisation générale que dans son phasage chronologique. Afin de mieux prendre conscience de l'importance des informations livrées par l'intervention de Steene, il semble indispensable de replacer ces découvertes par rapport aux données issues des opérations réalisées récemment dans les environs et de faire un point sur les problématiques actuelles concernant le peuplement de la région côtière à l'époque carolingienne :

- quelle est la fonction exacte du site : simple habitat, petit hameau, exploitation agricole individuelle, zone artisanale ou village organisé ?
- quelle culture matérielle est associée à ce site ?
- comment était l'environnement du site à cette époque et quelle influence a-t-il eu sur l'évolution du site ? Quel lien entretient l'homme avec son environnement à cette période ?
- quelle place occupe le site de Steene au sein d'une organisation territoriale plus vaste ?
- quelle est la nature des relations entre les *castra* érigés et le peuplement rural ?

Ainsi, le site de Steene se révèle exceptionnel et unique, compte tenu de sa localisation, de son très bon état de conservation, de la richesse de son mobilier ainsi que de la densité de ses vestiges. Il démontre également son fort potentiel et offre de multiples perspectives de recherches. Seule une intervention extensive basée sur une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire, qui prendrait en considération les conditions écologiques, la géographie physique, l'apport de l'histoire économique, sociale, politique et institutionnelle, permettrait de mieux comprendre ce site et son insertion au sein d'un ensemble plus vaste. Il est important de noter que notre diagnostic ne permet toujours pas de connaître les limites du site qui semble se poursuivre vers l'est en contrebas.

Géraldine FAUPIN

STEENWERCK

Aménagement de la place de la Mairie

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en juin 2010 à l'emplacement d'un projet visant à rénover la place de la mairie et le pourtour de l'église couvrant une surface de 5 570 m² sur la commune de Steenwerck. Trois fenêtres de décapage ont été réalisées sur la partie du projet, finalement prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais (1 298 m²) en ouvrant ainsi environ 27 %.

Une première fenêtre, place de la Mairie, a révélé l'existence d'un égout et deux petites structures excavées datant du XVI^e siècle.

On peut conclure que cet espace est un espace libre de toute construction, un espace de circulation (ou marché) depuis plusieurs siècles.

Trois sondages autour du monument aux morts ont quant à eux permis de cerner l'extension du cimetière Moderne, en abordant les niveaux de sépultures les plus récents.

Un sondage a mis au jour un des murs de façade de l'église du XIX^e siècle, détruite lors de la Première Guerre Mondiale, et autorisant sa localisation (sur les cadastres anciens). Enfin, trois sondages au nord et à l'est du monument aux morts, bien que vierges de toute structure archéologique, livrent de fait une information très intéressante sur la limite d'emprise du cimetière, son extension et la localisation de l'église moderne.

Géraldine TEYSSEIRE

TEMPLEMARS

Rue de la Chapelle

En préalable à la réalisation de jardins communaux sur le territoire municipal de Templemars, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic. Confié à l'Inrap, une convention de collaboration a été signée avec la ville de Seclin afin que l'opération soit exécutée par le Centre Archéologique de Seclin. D'une superficie totale de 17 981 m² le terrain se situe au cœur du site antique du « Fond de Vendeville » dont les premières recherches remontent au milieu des années 1970.

Six tranchées d'évaluation ont été réalisées, représentant un peu moins de 15 % de la surface totale. Les terrassements mécaniques ont confirmé le potentiel du site archéologique connu mais également permis la mise en évidence d'occupations antérieures aux périodes historiques.

Époque protohistorique (III^e siècle av. J.-C. et I^{er} siècle av. J.-C.)

Cette période se caractérise par l'implantation d'un large fossé observé en bordure septentrionale de la parcelle sondée. Le tracé de ce dernier se poursuit en dehors des limites du futur projet d'aménagement. Un fragment de récipient de forme globulaire permet de le rattacher à La Tène moyenne, sans plus de précision. Aucun autre vestige archéologique n'est associé à cette période ancienne, hormis quelques fosses éparses recueillant du mobilier datant de la période précédant la conquête romaine.

Occupation gallo-romaine précoce (I^{er} siècle début II^e siècle)

Les premières occupations antiques n'ont été révélées

que par une fosse ayant livré du matériel discriminant se rapportant à l'époque flavienne. La faible représentativité de structures associées aux occupations anciennes du site antique peut s'expliquer par la nature même de l'installation. En effet, il semblerait que seule la section méridionale du site archéologique, déjà partiellement étudiée, recèle des traces d'habitats permettant de restituer des éléments constituant de la *pars urbana* d'un établissement agricole ; la partie méridionale du site correspondant à la *pars rustica* du domaine.

Développement de l'habitat (milieu II^e – milieu III^e siècle)

Le second temps fort correspond au véritable développement de l'habitat conférant au site le statut de petite agglomération. Même si les traces d'une trame viaire se sont révélées inexistantes à l'issue de cette opération, il apparaît que l'organisation du site se fixe par l'implantation d'un premier système parcellaire. L'habitat, dont l'architecture en terre et bois domine, se développe progressivement d'ouest en est. Les traces d'activités artisanales sont illustrées par la présence de fonds de cabane, mais la principale activité demeure, comme pour la période précédente, l'agriculture. Le stockage des denrées est assuré par le creusement de batteries de silos, dont les diverses capacités semblent témoigner de productions végétales variées conférant également une alimentation variée. En partie méridionale du terrain, un petit bâtiment, qualifié de *fanum* en l'état actuel des recherches, s'élève. Si la présence de l'édifice cultuel se vérifiait, il témoignerait en faveur de l'implantation d'une communauté relativement organisée et suffisamment aisée pour ériger et assurer l'entretien d'un édifice public.

de craie semblent avoir été déposés sur la pente, afin de stabiliser l'accès vers le fond de la dépression.

Entre ces niveaux, des couches de limons organiques étaient saturées en tessons de céramique et fragments de tuiles plates glaçurées. Le positionnement et le compactage des artefacts, ainsi que la forte concentration de phosphates, laisse supposer un passage régulier vers le fond de la dépression, alors sous eau (aménagement d'abreuvoir ?).

La céramique (étude V. VINCENT, Inrap), constituée essentiellement de pâtes grises, montre une occupation s'étalant entre le XIV^e et le XV^e siècle. Le dernier niveau de remblais a été recoupé par la fondation d'un petit mu-

ret, dégagé sur près de 4 m. Ce muret, daté globalement des XVI^e – XVII^e siècles, était ouvert par un seuil constitué de plusieurs assises de tuiles plates glaçurées.

L'aménagement de la dépression, la concentration de matériel archéologique et le muret confirment ainsi la proximité d'une occupation (ferme ?). Il faut ici mentionner que l'emprise diagnostiquée se situe à moins de 300 m du lieu-dit « Le Fort », ancien îlot délimité par l'Escaut et un chenal de dérivation, et où était installé le château médiéval de Trith.

Alain HENTON

MODERNE

VALENCIENNES

Allée des Bons Vouloirs

Le terrain diagnostiqué se situe au sud de la ville actuelle, dans la plaine alluviale de la vallée de l'Escaut. L'opération a notamment permis de compléter les données géomorphologiques déjà prélevées dans ce secteur. La stratigraphie montre l'évolution du terrain d'une zone humide marécageuse vers son assèchement défi-

nitif. La présence d'un fossé, non daté, témoigne de la volonté d'assainissement de la zone. Les vestiges d'un bâtiment, datable du XVII^e siècle, ont également été observés.

David DELASSUS

MODERNE

VALENCIENNES

Avenue de Lorraine

Le terrain diagnostiqué se situe au sud de la ville actuelle, en bordure orientale de la vallée de l'Escaut et sur la rive gauche de la rivière Sainte-Catherine. A la fin du XIX^e siècle, une piscine connue sous le nom de « La plage » est construite sur la parcelle, perturbant ainsi les niveaux archéologiques.

Les sondages réalisés ont permis la mise au jour d'un bâtiment à vocation d'habitat du XVI^e siècle, représenté par des murs maçonnés en briques conservés en élévation sur deux à cinq assises. La nature du terrain, particulièrement humide, a nécessité la réalisation de puissantes fondations largement saillantes par rapport à l'élévation. Toutefois, les cassures nettes observées dans la maçonnerie indiquent un affaissement de l'édifice. Les vestiges d'une cave ou d'un cellier excavé ont également été observés.

À l'extérieur du bâtiment, les niveaux de rejets détritiques ont fourni un abondant mobilier céramique associé à des objets métalliques (clefs, couteaux, faucilles...). La présence d'un carreau de plate-tombe en terre cuite portant une représentation de Saint Mathieu est plus étonnante.

Des exemplaires très proches, datés de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle, ont notamment été mis au jour dans l'abbaye de Fontenelle. Le bâtiment est abandonné à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle.

David DELASSUS



VALENCIENNES Avenue de Lorraine

Carreau de plate-tombe portant une représentation de Saint Mathieu.

VALENCIENNES

Clos des villas

Le terrain diagnostiqué est situé au sud de la ville actuelle, dans le faubourg de Paris, en rive droite du vieil Escaut. Les deux tranchées ouvertes ont permis la mise au jour des deux murs de berge protégeant la rive des crues du fleuve. Le mur médiéval est constitué d'un blocage de pierres blanches et de fragments de briques noyés dans le mortier de chaux tandis que la face externe présente un parement de briques. Les niveaux au contact du mur ont livré un mobilier céramique datable

du xv^e siècle, des éléments de faune, et quelques objets métalliques témoignant ainsi de la proximité des habitats.

Après arasement de la structure, le dépôt de remblais sur environ 1 mètre d'épaisseur fait avancer la berge d'une dizaine de mètres, un nouveau mur est alors construit à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle.

David DELASSUS

VALENCIENNES

Rue du faubourg de Cambrai

Le terrain diagnostiqué se trouve au sud de la ville de Valenciennes, sur le versant oriental de la vallée de l'Escaut, à une altitude comprise entre 35 et 44 m NGF. A cet endroit, la vallée est large d'environ 1 km. Elle est dominée par des plateaux crayeux culminant à 80 m d'altitude. Le substrat du versant correspond à une craie marneuse à concrétions siliceuses du Turonien supérieur. Sur le sommet, la couverture sablo-argileuse tertiaire du Landénien contient des niveaux gréseux, mais leur occurrence n'est pas systématique.

Les opérations de terrassements ont fait apparaître un amas de blocs de grès situé entre le sable argileux du Landénien et les limons quaternaires. Il s'agit d'un grès dense, très siliceux présent sous la forme de blocs mameonnés qui peuvent atteindre plus d'un mètre de longueur ou de plaques peu épaisses. La répartition chaotique des plus grands éléments, suggère un déplacement dû à l'érosion de la couverture tertiaire du sommet du versant.

Une exploitation du grès

La fouille de cet amas, sur une superficie de 35 m² environ, a livré des artefacts en grès et en silex répartis au milieu des blocs erratiques. Les premières observations réalisées sur le mobilier en grès ont permis d'identifier de nombreux éclats de dimensions variables traduisant ainsi l'exploitation de la matière première in situ. Si la présence d'éclats gélifs ou « naturels » ne peut être totalement exclue, le nombre et la densité d'éclats et de cassons implique très probablement une intervention anthropique. Les gabarits variables des éclats se rapportent vraisemblablement à différentes étapes de façonnage des blocs de matière première. Les plus grands correspondraient ainsi à des éclats d'entame ou d'épannelage des blocs tandis que les éclats de quelques centimètres de longueur pourraient résulter de phases de façonnage un peu plus avancées.

Parmi les grès de plus grandes dimensions, une ébauche quadrangulaire ainsi que plusieurs blocs par-

tiellement épannelés ont été observés, mais le type de production recherchée n'est pas identifié. En effet, l'hypothèse d'un atelier de fabrication de meules, dans un secteur ayant livré des occupations du Néolithique final, se heurte à plusieurs observations.



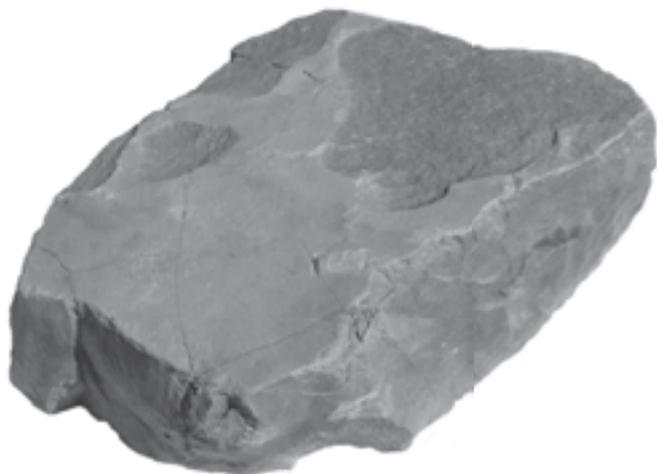
VALENCIENNES Rue du faubourg de Cambrai

Vue générale de l'amas de grès.

La qualité des grès exploités diffère de celle des meules connues pour le Néolithique. Le très faible nombre d'ébauches potentielles de meules en regard de la quantité de déchets recueillis pourrait s'expliquer par leur prélèvement pour être achevés dans les habitats par exemple. Par contre, il faut souligner le peu de ressemblance dans la morphologie et les dimensions des blocs épannelés et identifiables à des ébauches de meules, en regard du gabarit des outils finis tant pour le Néolithique ancien que final.

En conséquence, si ce site semble bien avoir livré un amas de débitage de grès, et reste totalement inédit et atypique, il ne semble pas pouvoir être interprétée, du moins uniquement, comme un atelier de production de meules néolithiques ou protohistoriques. Cela n'exclut pas pour autant que ces grès aient été exploités pour

la production d'autres supports, notamment d'éclats qui auraient ensuite pu servir pour la confection de polissoirs mobiles ou d'autres outils macrolithiques. Cependant, en l'absence de blocs ou ébauches significatives, l'interprétation de cet amas de débitage de grès reste sujette à discussion.



VALENCIENNES *Rue du faubourg de Cambrai*
Ébauche quadrangulaire (L : 0,37 m ; l : 0,25 m ; ép. : 0,12 m).

L'industrie en silex

Le mobilier en silex mis au jour au sein de l'amas de grès comporte 34 éléments : 29 éclats bruts non retouchés, 2 lames, 1 nucléus à éclats, 1 grattoir sur éclat et 1 couteau à dos. Toutes ces pièces ont été réalisées dans le silex local noir à gris noir disponible dans les formations crayeuses du versant (Sénonien et Turonien). La série se caractérise par une production d'éclats larges issus de nucléus à débitage multidirectionnel. Les talons sont majoritairement lisses, le bulbe de percussion est bien marqué tandis que l'angle d'éclatement est souvent supérieur à 90° ce qui indique un débitage au percuteur dur. On remarquera toutefois la présence d'une grande

lame aux bords sinueux vraisemblablement débitée au percuteur tendre.

Datation

La stratigraphie observée montre clairement l'antériorité de l'exploitation du grès par rapport à l'occupation gallo-romaine du site. En l'absence d'éléments caractéristiques, le mobilier en silex associé aux blocs de grès ne permet pas de dater précisément cette exploitation. La production préférentielle d'éclats larges, débités au percuteur dur sans préparation préalable du nucléus se retrouve dans les séries du Néolithique final régional comme dans celles de l'âge du Bronze. Dans le cas présent, l'existence d'un débitage laminaire assez soigné réalisé à partir du silex local plaide plutôt pour une attribution au Néolithique. Il convient toutefois d'insister sur le caractère hypothétique de cette proposition.

L'occupation gallo-romaine

L'amas de grès est colmaté par un niveau limoneux d'1,5 m à 2 m d'épaisseur, vierge de tout mobilier archéologique. Au sommet de ce niveau, 14 fosses dont un bâtiment excavé ont été observées. Ces structures se répartissent à l'est d'un fossé d'environ 3 m de large qui a pu jouer un rôle de limite parcellaire. La céramique associée date l'occupation du I^{er} ou du début du II^e siècle au plus tard. Ces données, bien que modestes, viennent compléter les informations déjà recueillies dans ce secteur (10 avenue du faubourg de Cambrai, rue Jean Bernier) et témoignent d'une certaine densité d'occupation du versant oriental de la vallée de l'Escaut pour cette période.

David DELASSUS
Avec la collaboration de
Caroline HAMON

CNRS, UMR 7041 ArScAn Protohistoire européenne

MOYEN-ÂGE

MODERNE

VALENCIENNES Rue Saint Cordon

Les parcelles concernées sont destinées à recevoir un hôtel de 87 chambres. À la veille de la Révolution, cette emprise occupe différents domaines : l'extrémité nord du site correspondait au parc de l'hôtel du prince de Lambescq, colonel du Lorraine-Allemand (habitation toujours existante, sise au 70/70bis rue du Quesnoy) ; la partie sud était occupée par l'ancien couvent des Ursulines qui s'installèrent en 1654 dans des bâtiments préexistants.

Ce secteur était déjà densément urbanisé au Moyen-Âge, comme l'ont démontré les opérations réalisées à proximité (site Cœur de Ville 1999-2003, site de la rue des Ursulines 2006).

L'un des principaux apports de cette opération concerne l'habitat du bas Moyen-Âge, clairement reconnu dans le sondage 3. Les aménagements internes de ces habita-

tions montrent une diversité importante en matière de traitement des sols (terre battue, sol en mortier ou pavage de brique), et des modes de chauffage (cheminée à sole constituée de tuile, emplacement d'un poêle en céramique).

L'observation archéologique du parc de l'Hôtel de Lambescq nous a donné une rare occasion de préciser le vocabulaire décoratif et architectural paysager d'une imposante demeure dans les dernières décennies de l'Ancien Régime (fabrique, bassin d'agrément, terrasses, pots de fleurs...). De même, le lien établi entre ces vestiges (architecture et décor peint notamment), et l'appartenance de Charles Eugène de Lorraine, prince de Lambescq, à la Franc-Maçonnerie est tout à fait inédite.

Le lot important de mobilier en verre et en faïence issu

des niveaux de scellement des structures du XVIII^e siècle (le bassin d'agrément principalement), rappelle l'emploi fréquent, dans les milieux aisés, de toutes sortes de pro-

duits médicaux et cosmétiques.

Arnaud TIXADOR

PROTOHISTOIRE

GALLO-ROMAIN

VIEUX-MESNIL

Rue de Boussières

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur les parcelles A 162 et A 242 de la commune de Vieux-Mesnil fait suite au dépôt d'un permis de lotir. Le diagnostic réalisé par l'Inrap a pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface totale de l'emprise du projet, soit 16 112 m².

Les six tranchées et l'extension réalisées sur l'emprise du projet ont mis au jour quinze structures archéologiques. Malgré l'indigence du mobilier céramique, quatre structures ont livré du matériel céramique, ce qui représente environ 26 % de la totalité des struc-

tures. Du matériel céramique protohistorique et gallo-romain a été découvert en position secondaire (chablis et colluvions). Ces deux périodes sont toutefois représentées par quelques vestiges isolés dont l'élément le plus intéressant, bien que déjà connue, est une pile d'un pont-aqueduc de la conduite hydraulique Floursies-Bavay. Notons enfin que deux structures se rapportent à la période contemporaine.

Pascal NEAUD

NÉGATIF

VILLENEUVE-D'ASCQ

Boulevard de Mons, Rue Parmentier

Un projet immobilier, sur la commune de Villeneuve d'Ascq, rue Parmentier/boulevard de Mons, sis au sein d'une zone sensible de découvertes archéologiques, au sud du quartier des Prés, a induit la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 34 538 m².

Les terrassements révèlent des indices discrets d'une occupation, probablement ancienne, sous la forme d'un fossé de parcellaire et d'une possible structure enclose

adossée, bien que rien ne permette de l'affirmer. En effet, en l'absence d'artefact, la chronologie de l'ensemble n'est pas déterminée.

Les vestiges sont présents en partie occidentale de l'emprise. Ils sont remaniés par l'implantation d'une construction moderne.

Carole QUÉREL

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

VILLENEUVE-D'ASCQ

Rue de Hem

Le projet de construction d'un hôpital privé sur une surface de 80 650 m² à Villeneuve d'Ascq, dans le quartier du Recueil, au sein d'une zone sensible de découvertes archéologiques protohistoriques, antiques et médiévales, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Une première tranche réalisée en 2006 par Virginie THOQUENNE (Inrap) n'avait rencontré qu'un seul fossé parcellaire romain.

Les vingt-et-une tranchées ouvertes en 2010 ont mis en évidence deux réseaux parcellaires antiques, probablement successifs. Le plus ancien, d'orientation nord-sud, se trouve confiné au quart sud-ouest de l'emprise et constitue le prolongement d'un système observé en 2007 dans les parcelles immédiatement voisines (QUÉREL 2007). Le second est régi par une orientation identique au parcellaire d'époque moderne et actuelle. La liaison entre toutes les sections de fossés

n'a pu être établie, mais l'hypothèse d'une trame régulière rectangulaire est néanmoins envisageable. Dans l'angle sud-est de l'emprise, un petit ensemble de creusements (fosses, trous de poteau, construction sur sablière basse ?) pourrait correspondre à l'extension orientale maximale de l'habitat gallo-romain diagnostiqué en 2007. Une concentration plus importante de structures archéologiques, sans doute liées au second réseau parcellaire, a été repérée dans l'angle opposé de l'emprise. De nombreux trous de poteaux indiquent ici la présence de constructions sur poteaux plantés, dont on n'a pu lever le plan. Dans l'ensemble, le mobilier céramique, constitué surtout de tessons modelés, est datable des I^{er} et II^e siècles.

L'époque médiévale est représentée par un enclos fossoyé sub-quadrangulaire du XIV^e siècle, mesurant environ 60 m (est-ouest) par 40 m (nord-sud), intégrale-

ment compris dans l'emprise du projet immobilier. La reconnaissance n'a pas été assez poussée pour déterminer l'existence ou l'absence d'interruption(s) du fossé. À l'ouverture, les fossés mesurent de 7 à 10 m de large pour une profondeur de 2 m, mesure prise à partir du sommet du limon de couverture. L'espace interne, de 46 par 26 m, atteint une surface d'environ 1 100 m². À l'intérieur de l'enclos, les tranchées de diagnostic n'ont pu mettre en évidence de traces de bâti. Cependant la conservation de trois creusements ou de structures contemporaines au fossé est avérée. L'interprétation de la structure n'est pas affirmée. On peut soit supposer

être en présence d'une installation de type maison forte ou bien du siège d'une exploitation, dans tous les cas disparue rapidement. La disparition précoce de l'installation lui confère un intérêt tout particulier puisqu'il serait exceptionnellement possible, ici, d'étudier un site fossoyé exempt de réaménagements récents. Les possibilités d'études environnementales paraissent optimales pour apprécier l'insertion et l'impact de l'ouvrage dans le paysage.

Ludovic NOTTE
Carole QUÉREL

GALLO-ROMAIN

VILLENEUVE-D'ASCQ

MOYEN-ÂGE

Rue de Hem

Notice non parvenue

Ludovic NOTTE

NÉGATIF

WANDIGNIES-HAMAGE

Rue de la Faïencerie

Un diagnostic archéologique a été mené à Wandignies-Hamage, rue de la Faïencerie. La parcelle considérée (589 m²) se situe à moins de 50 mètres au sud-ouest du cloître de l'abbaye mérovingienne et carolingienne de Hamage, fouillée de 1991 à 2002. Le terrain s'est révélé largement entamé par de multiples et très larges fossés de drainage d'époque moderne. Les quelques mètres carrés épargnés par ces creusements n'ont livré aucune structure archéologique antique ou médiévale. Le substrat sablo-limoneux de la plaine de la

Scarpe, à 16,50 m d'altitude, est recouvert d'une mince couche tourbeuse qui a livré quelques tessons gallo-romains et haut médiévaux. La parcelle sondée se situe de fait juste en dehors et en contrebas de l'îlot sableux (vers 18 m d'altitude) qui a fixé l'installation de l'enclos monastique et à la petite agglomération qui lui est associée.

Étienne LOUIS

GALLO-ROMAIN

WATTIGNIES

Rue de l'Yser

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en mars 2010 sur la commune de Wattignies, au numéro 4 de la rue de l'Yser, préalablement à la construction d'un lotissement. L'emprise du projet (3 060 m²) est une ancienne ferme encore en élévation mais aujourd'hui inhabitée et dont les bâtiments présentent sur le cadastre de 1857, un plan proche du plan actuel. Ces constructions ne seront pas reprises dans le projet de lotissement cependant, pour des raisons financières, la démolition de cet ensemble n'interviendra qu'après la levée de l'hypothèque archéologique. Le diagnostic a donc été réalisé dans les parties non bâties (3 cours) sur une surface accessible de 1 451 m².

L'opération archéologique a permis de mettre en évidence une anthropisation forte de cette surface, notamment dans la grande aire ouverte, au nord de l'emprise.

Quelques éléments maçonnés ont été découverts dans la cour principale de la ferme (reste de petite fondation en brique rouge) et dans un secteur aujourd'hui ouvert à l'ouest du corps de ferme (fondations en craie et brique rouge « rouge-barre » d'un ancien bâtiment de la ferme détruit récemment) ; l'ensemble de ces vestiges est attribué à l'époque moderne ou, plus vraisemblablement encore, à l'époque contemporaine.

L'information archéologique la plus intéressante est constituée par la découverte d'un fossé d'enclos attribuable à l'époque augustéenne (fin du 1^{er} siècle avant notre ère). Ce fossé n'a pu être que ponctuellement observé mais livre, régulièrement, un mobilier essentiellement céramique particulièrement abondant associant d'une part des céramiques fines tournées de facture gallo-romaine (Proto *Terra Nigra*, céramique commune

grise) et d'autre part des céramiques de facture proto-historique.

L'occupation du Mélandois à l'époque gallo-romaine, récemment illustrée par la fouille réalisée dans la commune limitrophe de Noyelles-les-Seclin (L. BLONDIAU,

Inrap) est donc à nouveau mise en évidence par les résultats de ce diagnostic.

Jennifer LANTOINE
Viviane CLAVEL

NÉGATIF

WATTRELOS

RD 770 – RD 700

Le projet de réalisation d'une liaison entre la RD 770 à Tourcoing et la RD 700 à Wattrelos a fait l'objet d'une prescription archéologique nécessitant la réalisation d'un diagnostic. Celui-ci a été effectué par le Service archéologique du Conseil Général du Nord entre le 21 juin et le 06 juillet 2010. Il a consisté en la réalisation de 34 tranchées linéaires de longueur variable sur l'ensemble du projet, dont l'emprise représente 95 870 m². Le diagnostic s'est révélé négatif. Sur l'ensemble des tranchées ouvertes, aucune structure archéologique ancienne n'a été mise au jour. Un épais remblai atteignant

parfois 3,50 m de profondeur et provenant probablement de la destruction d'usines et d'habitats a été retrouvé sur presque la totalité du tracé. Des fossés de drainage ou de parcellaire ont été observés dans les zones non recouvertes, sans toutefois parvenir à les dater.

Frédéric LORIDANT
Patrice HERBIN
Christine LOUVION
Rodolphe MÉNARD
Diane DUSSEAUX

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

WORMHOUT

Route d'Herzeele – Chemin de Winnezele

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur les parcelles AB 484 et ZO 264p, 34 à 48 de la commune de Wormhout fait suite au dépôt d'un permis de lotir. Le diagnostic réalisé par l'Inrap a pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface totale de l'emprise du projet, soit 59 338 m².

Les vingt-quatre tranchées réalisées sur l'emprise du projet ont mis au jour cent quatre-vingt-dix-neuf structures archéologiques et quatorze d'entre-elles ont livré du matériel céramique. Une zone d'occupation à caractère rural (de type habitat ?) datée de La Tène finale (D2) au Haut-Empire a été mise au jour sur le quart nord-ouest de l'emprise. Elle se compose de trois ensembles : le premier se caractérise par un fossé et son retour encadré de part et d'autre par un trou de poteau et à l'extrémité duquel est implantée une sépulture ; le second ensemble est caractérisé par la présence d'enclos successifs orientés NO-SE et NE-SO ; le troisième ensemble est composé de trois fossés et de cinq trous de poteaux. Bien qu'aucun élément céramique n'ait été découvert pour cet ensemble, nous pouvons émettre l'hypothèse

selon laquelle il est en rapport avec les ensembles cités ci-dessus. En dehors de ces implantations organisées, un tronçon de fossé est daté de La Tène et trois le sont de l'époque gallo-romaine ainsi qu'une fosse. La zone d'occupation mise au jour peut correspondre à une implantation rurale qui pourrait trouver son origine durant La Tène finale (D2) pour se prolonger au début de l'époque romaine, ou encore à une occupation rurale gallo-romaine précoce.

Outre ces éléments, de nombreux tronçons de fossés appartenant au réseau parcellaire orienté NE-SO et repéré sur le cadastre napoléonien de 1852 ont été mis en évidence. Ils ont probablement été remblayés durant les remembrements du XX^e siècle et certains sont notamment caractérisés par l'implantation de drains en terre cuite. Notons enfin que certains fossés, non indiqués sur le cadastre de 1852, pourraient se rattacher à ce réseau à une époque antérieure.

Pascal NEAUD

Nord – Pas-de-Calais Nord, intercommunal

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 0

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° d'opération	Responsable et organisme	Nat	Époque	Réf.
Arrondissement de Cambrai , Prospection inventaire	PRO1016		Marc VAILLANT (Bénévole)	PI	Pas de notice	
Arrondissement de Cambrai et opération du Canal Seine-Nord-Europe , Prospection inventaire	PRO1020		Henri PION (Bénévole)	PI	Pas de notice	
Bourghelles – Codrieux , Piste cyclable, Pavé de Bourghelles - Route de Cobrieux	10147	5544	Frédéric LORIDANT (Collectivité)	OPD	NEG	
Communauté d'agglomération du douaisis	PRO1009		Jean-Marc DHAINAUT (Bénévole)	PI	Pas de notice	
Communautés urbaines de Dunkerque, Bergues, Colme, Flandre et Yser	PRO1001		Yves BEAUCHAMP (Bénévole)	PI	Pas de notice	
Douaisis	PRO1002		Jérôme VALLIN (Bénévole)	PI	Pas de notice	
Ennevelin, Mérignies , Contournement de Pont-à-Marcq	9255	5833	Frédéric LORIDANT (Collectivité)	OPD	FER GAL HMA MOD	
Ennevelin – Pont-à-Marcq , Parties d'Orchies, tranche 2	9167	5193	Virginie THOQUENNE (Inrap)	OPD	PRO	
Monts de Flandre , Prospection inventaire	FP1017		Philippe DUCROCQ (Bénévole)	PI	MES GAL	
Valenciennois	PRO1012 PRO1013		Marivette CLOWEZ, Achille TROTIN (Bénévoles)	PI	PAL MES NEO	

Nord – Pas-de-Calais
NORD, intercommunal

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
Prospection inventaire

Notice non rendue.

Marc VAILLANT

**ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI ET
OPÉRATION DU CANAL SEINE-NORD-EUROPE**
Prospection inventaire

Notice non rendue.

Henri Pion

NÉGATIF

BOURGHELLES – CODRIEUX
Piste cyclable, Pavé de Bourghelles - Route de Cobrieux

L'aménagement de la RD93b, dite Route de Cobrieux entre le Pavé de Bourghelles et Cobrieux consiste en une réfection de la chaussée existante et la création d'une piste cyclable qui a nécessité de prendre sur toute la longueur de la route une bande de 8 mètres. La carte archéologique de la Gaule n'indique aucun site dans cette zone en dehors de très rares découvertes non datées dans les 2 villages respectifs. La prescription d'un diag-

nostic sur cette étroite bande de terrain (8 mètres) avait pour but de vérifier ou non l'existence d'une occupation humaine. Il s'est avéré qu'en dehors de quelques drains, aucune structure enfouie n'a été mise au jour.

Frédéric LORIDANT
Patrice HERBIN
Diane DUSSEAUX

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS
Prospection inventaire

Notice non rendue.

Jean-Marc DHAINAUT

COMMUNAUTÉS URBAINES DE DUNKERQUE, BERGUES, COLME, FLANDRE ET YSER

Prospection inventaire

Notice non rendue.

Yves BEAUCHAMP

DOUAISIS Prospection inventaire

Notice non rendue.

Jérôme VALLIN

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

HAUT MOYEN-ÂGE, MODERNE

ENNEVELIN, MÉRIGNIES Contournement de Pont-à-Marcq

Le contournement de la ville de Pont-à-Marcq a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en septembre/octobre 2010. L'ensemble du tracé a été sondé sauf à ses 2 extrémités. Du côté de Mérignies, une conduite de gaz empêchait la réalisation de tranchée. Du côté d'Avelin, une ligne à très haute tension trop basse interdisait à la pelle hydraulique de manœuvrer. Malgré l'importance du projet, un faisceau linéaire long de 2,9 km avec une surface d'emprise de 19,4 ha dont 10,5% ont été sondés, les découvertes archéologiques sont sporadiques. Elles témoignent néanmoins d'une occupation s'étalant entre La Tène ancienne et l'époque moderne.

Pour la protohistoire, trois fosses ont livré du matériel céramique. Deux de ces fosses ont été trouvées dans le même secteur, la troisième est isolée.

Pour l'époque romaine, il s'agit essentiellement de structures agricoles comme des fossés et une petite zone d'épandage de tuiles dans une dépression. Il est délicat d'interpréter cette structure, aucun trou de poteau ou de fondation n'a été trouvé. Un petit groupe de tombes à incinération a également été fouillé. Deux sépultures nous sont parvenues presque intactes, deux voire trois

autres sont soupçonnées mais étaient totalement arasées.

Les traces du haut Moyen-Âge se limitent uniquement à la découverte en bordure de l'ancien lit de la Marque, de tessons ornés de molette mérovingienne. Les quelques trous de poteau dans cette zone n'ont livré aucun matériel et ne sont pas datés. Non loin, un puits en bois isolé a été dégagé. Un ¹⁴C a donné une date pour les bois entre 656 et 772 apr. J.-C.

Juste de l'autre côté de la Marque, de vastes fossés et des fosses renfermant de la céramique moderne sont peut-être en rapport avec le Château de Bischopp aujourd'hui détruit. Le diagnostic a permis aussi de montrer que la Marque, petite rivière actuellement au cours linéaire, avait un lit plus fluctuant et plus large.

Frédéric LORIDANT
Patrice HERBIN
Rodolphe MÉNARD
Diane DUSSEAU
Christine LOUVION

NÉGATIF

ENNEVELIN – PONT-À-MARCQ Parties d'Orchies, tranche 2

Un diagnostic archéologique a été réalisé en janvier 2010, sur la commune de Ennevelin. Il s'agit de la seconde tranche de diagnostic de l'extension de la zone d'activité de Pont-à-Marcq qui vient s'appuyer sur le futur tracé du contournement de cette même commune.

Dans cette zone les opérations d'archéologie préventive se sont multipliées ces dernières années et ont permis de mettre au jour plusieurs sites gallo-romains dont une grande villa sur le Golf de Mérignies situés à proximité

de ce projet.

Malgré la proximité de ces deux sites, ce diagnostic de plus de 3,2 ha n'a mis au jour qu'un fossé visiblement arasé, contenant de petits fragments de céramique protohistorique ; aucun autre élément archéologique n'y a été repéré.

Virginie THOQUENNE

Le Cercle d'histoire et d'archéologie de Bailleul, Monts de Flandre a continué ses ramassages de surface sur le site mésolithique de la route de Locre.



MONTS DE FLANDRE Prospection inventaire

Hipposandale de la rue du Musée à Bailleul.

De nombreux artefacts ont encore été ramassés qui indiquent le potentiel du site.

Le ramassage a été continué sur les remblais de la villa de la ZAC des Collines, rue du Musée, y sont apparues des boulettes d'environ 1,5 cm de diamètre contenant un pigment granulé bleu, appelées boules bleues d'Égypte ainsi qu'une hipposandale en fer classification P. VIGNERON, planche 13 type a, qui a été restaurée par l'atelier Conservare de Compiègne et qui se trouve maintenant au musée de Bailleul, ces éléments ont été publiés dans la dernière publication du Cercle, le cahier d'histoire N° 11 de 2010. Enfin plus proche de nous une étude est commencée pour réaliser le recensement des carreaux de mur anciens présents dans les fermes et maisons de Bailleul.

Philippe DUCROCC

On continue à privilégier la prospection de la parcelle où se trouve le centre du site du Paléolithique supérieur, ainsi que les parcelles voisines. Dans chaque parcelle on prélève quelques silex chauffés à titre de témoins. En ce qui concerne l'époque contemporaine, il faut signaler quelques objets recueillis depuis plus de vingt ans sur le versant du Bois de Fontenelle orienté vers Famars. Ce versant est actuellement ou en cours de fouille ou encore bouleversé par les travaux de la future Technopôle. Sur ce versant (anciennes parcelles AB 11 et 13 avec du gallo-romain, AB 12 avec artefacts préhistoriques et quelques voisines AB 16, 17, 18...) on a recueilli :

1. des pierres à fusil blondes, françaises, et d'autres noires, anglaises, provenant probablement du siège de 1793 ;
2. de nombreuses douilles de cartouches de deux types, ainsi que des shrapnels et quelques balles, vestiges des combats de novembre 1918 précédant la libération de Valenciennes. Sur ces terrains on découvre aussi quelques fusées d'obus.

Les sites préhistoriques

Maing : le Bois de Fontenelle

Le versant orienté vers l'Escaut :

La parcelle où se situe le centre du site du Paléolithique supérieur a procuré, en ce qui concerne cette période, 94 artefacts : 15 outils, 8 nucléus, 2 lames, 2 lamelles et 78 éclats dont 7 retouchés. Ces outils sont 7 burins d'angle dont 5 sur troncature, 3 grattoirs sur éclat, 2 troncatures, 1 perçoir et 2 coches. Sur les 8 nucléus (dont 2 prismatiques), 3 ont fourni des éclats, 2 des lames, 2 des lames et lamelles, le dernier est assez incomplet. Parmi les éclats, on compte une tablette et 7 éclats retouchés. Dans cette même parcelle, l'époque néolithique a laissé 10 outils, 2 percuteurs et 99 éclats dont 6 sont retouchés. Les outils sont 1 grattoir sur éclat, 2 troncatures, 2 coches, 2 raclettes (?), 1 racloir, 1 perçoir et peut-être 1 armature.

Sur ce même versant, un champ voisin n'a fourni que du Néolithique : 52 artefacts, parmi lesquels on trouve 10 outils, c'est à dire 1 burin d'angle, 2 grattoirs (1 sur éclat, 1 sur fragment très court, bout de lame ?), 2 troncatures, 1 perçoir, 4 coches. Des deux nucléus, l'un est pyramidal, l'autre prismatique à lamelles fait penser au Paléolithique supérieur, mais sans la patine habituelle. Parmi les éclats néolithiques, 4 sont retouchés et 4 autres mesurent 8 centimètres et demi de longueur.

Le sommet, entre l'ancienne sablière et les terrains de VAFC :

Le Paléolithique supérieur y est plus rare : 2 outils (1 burin sur troncature, 1 demi grattoir sur éclat), 2 nucléus (1 pyramidal à éclats et lames, 1 court et massif à éclats)

et 2 éclats. L'époque néolithique y est représentée par 25 outils, 1 nucleus peu débité, 4 lames et 61 éclats dont 3 retouchés. Les outils sont 7 burins (4 d'angle, 2 dièdres, 1 plan), 6 grattoirs (dont 5 sur éclats et 1 sur lame), 2 racloirs sur éclat, 1 tronçature, 1 perçoir double, 4 coches, 1 tranchant de ciseau poli, 2 alésoirs et un rabot.

Corbehem

On y a recueilli 16 outils, 7 nucleus et 77 éclats néolithiques. Les outils comprennent : 2 burins d'angle, 7 grattoirs dont 6 sur éclat, 1 raclette, 1 tronçature, 1 perçoir (1 autre perçoir, outil double, est comptabilisé avec les grattoirs), 2 coches, 1 couteau, 1 alésoir. On y ajoute 7 nucleus, dont 5 à éclats et 2 à lamelles. Parmi les éclats, 1 a été débité sur hache polie, 6 sont retouchés, dont 1 avec retouches alternes.

Haussey

La prospection y a été négative, à part un nucleus à lamelles trouvé dans une jachère récemment extirpée.

Masny, Le Marais

On a ramassé 34 artefacts, de l'Épipaléolithique, c'est à dire 14 outils, 2 nucleus pyramidaux, 4 lames non retouchées et 16 éclats. Il s'agit, pour les outils, d'un burin d'angle de 5 grattoirs (dont 3 carénés sur éclat et d'un sur éclat rond), 2 tronçatures, 2 perçoirs et 2 coches. Parmi les éclats, 4 présentent des retouches.

Trith-Saint-Léger

La prospection a donné peu de résultats, 5 outils néolithiques : 1 burin sur tronçature, 2 grattoirs sur éclat, 2 denticulés. S'y ajoutent 1 nucleus à éclats, 1 lamelle retouchée et 2 éclats.

Vendegies-sur-Ecaillon

Là aussi les trouvailles sont réduites, à part un très beau petit racloir moustérien triangulaire, convergent convexe (longueur 4,6 centimètres, largeur 3,1 centimètres). Un nucleus moustérien en forme de galette épaisse à plans multiples, 6 éclats moustériens, dont 1 avec des retouches et 1 coche à gauche du front, ainsi qu'un percuteur et 1 grossière coche néolithique complètent la récolte.

Les sites gallo-romains

Famars, le Bois de Fontenelle

La prospection a été réduite. Le champ concerné avait été prospecté au détecteur de métaux et par des diagnostics archéologiques. Ce champ était bien piétiné et remué. On y a cependant trouvé 1 fragment de bord de tèle avec un début de marque UX (probablement PU-RO), la fin d'une marque sur sigillée avec la lettre terminale M, 3 bords de sigillée (1 avec lèvre débordant vers l'extérieur, et 2 sans lèvre), 1 fond de vase de poterie beige avec une partie du flanc, 1 fragment de poterie beige avec collerette ventrale, 2 fonds de poterie gris-noir et 8 fragments de bords gris-noir.

Famars, les 56

Les trouvailles sont peu nombreuses, 23 bords de poteries gris-noir, 1 fond de vase gris et un fond de vase beige, 2 fragments de fonds gris et un morceau de couvercle gris-noir. La sigillée est représentée par 2 bords (1 rentrant sans lèvre débordante et 1 avec lèvre à l'extérieur) et 1 décor sur sigillée présentant 4 ovales ainsi qu'un petit oiseau tourné à droite à l'intérieur d'un médaillon formé de 3 cercles concentriques.

Maryvette CLOWEZ
Achille TROTIN

Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 0

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° d'opération	Responsable et organisme	Nat	Époque	Réf.
Ardres , Avenue de Calais	10003	5520	Samuel DESOUTTER (Inrap)	OPD	PRO MA	1
Arques , Giratoire, RD 943/200	10133	5505	Sophie FRANÇOIS (Collectivité)	OPD	NEG	2
Arras , Rue Ampère	10141	5586	Vincent FAUTREZ (Collectivité)	OPD	NEG	3
Arras , Rue Diderot	9138	5163	Vincent FAUTREZ (Collectivité)	OPD	NEG	3
Attin , Le Mont Chambais	9239	5832	Jean-Claude ROUTIER (Inrap)	FPREV	GAL	4
Barlin , Entre la rue de Fresnicourt et la RD 179	9015	5196	Benoît LERICHE (Inrap)	OPD	NEG	5
Beaurains , Les Longs Champs	9192	5180	Sophie OUDRY (Inrap)	OPD	NEG	6
Beutin , Épave EP1-Canche, fleuve Canche	FP1005	4004	Éric RIETH (CNRS)	FPRO	MA	7
Boisjean , RD 939	10077	5440	Jérôme MANIEZ (Collectivité)	FPREV	GAL	8
Boulogne-sur-Mer , Rue de l'Amiral Bruix	9152	5747	Olivier BLAMANGIN (Inrap)	OPD	MA	9
Bourlon , La Maladrerie	9194	5050	Didier LAMOTTE (Inrap)	FPREV	PRO GAL MOD	10
Brebières , ZAC des Béliers	8026	5641	Grégory HUVELLE (Collectivité)	FPREV	PRO GAL	11
Bruay-La-Buissière , Rue de la Lawe	10111	5768	Alexy DUVAUT (Inrap)	OPD	MOD	12
Bruay-La-Buissière , Zone d'activité de la Porte Nord, Les Parts	9270	5749	Benoît LERICHE (Inrap)	OPD	PRO GAL	12
Calais , Rue des Quatre Coins	9090	5476	Géraldine TEYSSEIRE (Inrap)	OPD	NEG	13
Calais , Zone des Cailloux	8122	5145	Pascal NEAUD (Inrap)	OPD	BMA MOD	13
Calais , ZAC Rivière Neuve	10239	5587	Karl BOUCHE (Collectivité)	OPD	NEG	13
Campagne-les-Hesdin , Revers de Campagne	10023	5170	Jean-Michel WILLOT (Collectivité)	FPREV	BRO	14
Condette , Le Château d'Hardelot	10073	5462	Jean-Michel WILLOT (Collectivité)	OPD	MA	15
Coquelles , Centre	9029	5499	Ivan PRAUD (Inrap)	OPD	NEG	16
Dainville , Avenue de l'Hippodrome	8208	5199	Géraldine FAUPIN (Inrap)	OPD	NEG	17
Dainville , Le Champ Bel Air	9228	5569	Benoît LERICHE (Inrap)	OPD	BRO FER GAL	17
Desvres , Rue Claude	10081	5678	Jean-Michel WILLOT (Collectivité)	OPD	NEG	18
Escalles , Mont d'Hubert	8058	5820	Ivan PRAUD (Inrap)	FPREV	NEO	19

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° d'opération	Responsable et organisme	Nat	Époque	Réf.
Étapes , Projet Opalopolis	10032	5679	Yann LORIN (Inrap)	OPD	NEO GAL	20
Étapes , ZAC du Domaine du Chemin des Prés, contemporain	10030	5647	Frédéric LEMAIRE (Inrap)	FPREV	CON	20
Étapes , ZAC du Domaine du Chemin des Prés, protohistoire	10030	5647	Yann LORIN, Bertrand BÉHAGUE (Inrap)	FPREV	BRO FER	20
Fouquereuil , La voyette d'Annezin	10020	5182	Géraldine FAUPIN (Inrap)	FPREV	Pas de notice	21
Fouquières-lès-Lens , Rue du maréchal Leclerc	10232	5607	Thibault LEGRAND (Collectivité)	OPD	GAL	22
Fréthun , Rue Parenty	9158	5591	Laetitia MEURISSE (Privé)	FPREV	GAL	23
Gosnay , Chartreuse du Mont-Sainte-Marie	PRO1003		Martine VALDHER (Université)	FPROG	MA MOD	24
Gouy-Saint-André , RD 939, Le Rossignol	10027	5171	Armelle MASSE (Collectivité)	FPREV	FER	25
Haisnes/Auchy , ZAC Porte des Flandres	8011	5819	Benoit LERICHE (Inrap)	FPREV	FER	26
Hames-Boucres , Calais-Guines : RD 304	9257	5399	Sophie FRANÇOIS (Collectivité)	FPREV	MA	27
Hénin-Beaumont , Au Chemin d'Hénin	9217	5831	Myriam MICHEL (Privé)	FPREV	NEO GAL	28
Hersin-Coupigny , Cité de la Longue Pierre	9268 9269	5574	Virginie THOQUENNE (Inrap)	OPD	NEG	29
Houdain , Le Bois Carré	8023	5565	Jérôme MANIEZ (Collectivité)	OPD	FER	30
Isques , Parc d'activités de Landacres	9023	5480	Jean Claude ROUTIER (Inrap)	OPD	BRO GAL	31
Leulinghem , Parc d'activités de la Porte du Littoral, phase 2	10061	5563	Emmanuel ELLEBOODE (Inrap)	OPD	FER	32
Liévin , Cité du 2/5	3020	5514	SamuelDESOUTTER (Collectivité)	OPD	NEG	33
Liévin , Rue Georges Carpentier	9271	5515	SamuelDESOUTTER (Collectivité)	OPD	FER	33
Loison-sous-Lens , Rue Wattiez et rue Vandenbergue	9245	5472	Emmanuelle MARTIAL (Inrap)	OPD	NEG	34
Marck-en-Calais , La Haute-Maison	8167	5824	Julien BOISSON (Privé)	FPREV	FER GAL MA	35
Marck-en-Calais , Rue Pasteur	9223	5458	Jean-Claude ROUTIER (Inrap)	OPD	MA	35
Marck-en-Calais , ZAC des Pins	10071	5579	Stéphane LEPLUS (Privé)	FPREV	GAL MA	35
Marquion , L'Épine	9193	5049	Denis GAILLARD (Inrap)	FPREV	FER GAL	36
Monchy-au-Bois , Le Chevalet	9084	5593	Armelle MASSE (Collectivité)	OPD	FER GAL	37
Montreuil , Jardin du Presbytère	FPRO1004		Jean-Claude ROUTIER (Inrap)	FPRO	MA	38
Mont-Saint-Eloi , Abbaye	FPRO1018		Jean Michel WILLOT (Collectivité)	FPRO	HMA MOD	39
Mont-Saint-Eloi , Rue de l'école et rue du Calvaire	8237	5549	Virginie THOQUENNE (Inrap)	OPD	NEO	39
Nielles-les-Calais , Rue de l'Église	9249	5446	Pascal NEAUD (Inrap)	OPD	PAL BMA	40
Oblinghem , Entre les rues du Vivier et du 8 mai 1945	9133	5471	Ludovic NOTTE (Inrap)	OPD	BMA	41
Oisy-Le-Verger , Le Bois de Bloquières	9267	5136	Philippe LEFÈVRE (Inrap)	FPREV	BRO	42
Oisy-Le-Verger , Le Pont d'Épinoy	9262	5134	Thierry MARCY (Inrap)	FPREV	FER	42
Oisy-Le-Verger , Rue Maurice Pierrache	10138	5562	Pascale DELPUECH (Collectivité)	OPD	NEG	42
Peuplingues , Le Mont Pinet	9196	5213	Benoit LERICHE (Inrap)	OPD	NEG	43
Rinxent , Rue Pasteur	10015	5497	Emmanuel ELLEBOODE (Inrap)	OPD	NEG	44

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° d'opération	Responsable et organisme	Nat	Époque	Réf.
Sains-lès-Marquion , Le Dièvre	10063	5667	Thierry MARCY (Inrap)	FPREV	FER	45
Saint-Tricat , RD 304	9256	5507	Armelle MASSE (Collectivité)	FPREV	BRO FER	46
Saint-Martin-Boulogne , Centre funéraire	10240	5592	Laetitia DALMAU (Collectivité)	OPD	NEG	47
Saint-Omer , Boulevard Vauban, Théâtre de verdure	10107	5504	Jérôme MANIEZ (Collectivité)	OPD	NEG	48
Saint-Omer , Rue du Saint-Sépulcre, rue Victor Luc	8066	5821	Christine CERCY (Inrap)	FPREV	MA MOD	48
Saint-Pol-sur-Ternoise , Giratoire Nord RD 941	0844bis	5526	Jean-Michel WILLOT (Collectivité)	OPD	NEG	49
Sauchy-Lestrée , Le Grotin	9274	5138	Jean-David DESFORGES (Inrap)	FPREV	FER	50
Thélus , Route de Neuville	9080	5528	Virginie THOQUENNE (Inrap)	OPD	NEG	51
Thérouanne , Chemin de Delettes. Parcelle E 475	9190	5490	Benoit LERICHE (Inrap)	OPD	GAL	52
Thérouanne , Chemin de Delettes. Parcelle E 476	9154	5501	Benoit LERICHE (Inrap)	OPD	GAL	52
Thérouanne , La Vieille Ville	FPRO1002		Ghislaine NOYÉ (Université)	FPRO	Pas de notice	52
Thérouanne , Rue Saint-Jean	10179	5594	Jérôme MANIEZ (Collectivité)	OPD	MOD	52
Vitry-en-Artois , Route de Quiery	8213	5782	Samuel LACROIX (Collectivité)	FPREV	NEO BRO FER GAL	53
Wailly-Beaucamp , Route de Boisjean	6377	5815	Alexis DUVAUT-SAUNIER (Inrap)	FPREV	GAL	54
Wissant , RD 940, aire d'accueil	10099	5461	Laetitia DALMAU (Collectivité)	OPD	NEG	55

